



MAIRIE D'ALTRIPPE

Bulletin Communal

N° 17



Avril 2024 - Mars 2025

Sommaire

Bulletin N°16

Vœux du maire.....	2
L'école	4
La vie de la commune	8
Nos traditions.....	14
Em Wahnweg uf da Trep'	15
Événements.....	41
L'état civil	42
Les travaux et projets.....	44
Les associations.....	48
Le Conseil Municipal Jeunes	56
Le Conseil de Fabrique	59
Nos partenaires.....	61
Informations pratiques	63

Dates des conseils municipaux depuis le dernier bulletin

05 avril 2024

25 mai 2024

20 septembre 2024

12 décembre 2024

Les **délibérations du conseil municipal** sont visibles en mairie ou sur notre site :

<https://altrippe.fr/>

à l'onglet : **Commune**

et la rubrique : **Les délibérations du conseil municipal**

ou directement au lien suivant

<https://altrippe.fr/les-deliberations-du-conseil-municipale/>

Les vœux du maire :

1/ au personnel communal... :

Monsieur le Maire a invité, comme il est de coutume depuis de nombreuses années, les personnels travaillant pour la commune, afin de leur présenter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025.

Il a tenu une fois encore à les remercier pour leur investissement dans le bon fonctionnement de notre commune. Après la remise d'un petit présent, la cérémonie s'est clôturée par le partage du verre de l'amitié.



Les vœux du maire

2/ ... et aux administrés :

Rendez-vous avait été donné aux administrés d'Altrippe le vendredi 21 février 2025 à 19h à la salle de motricité de l'école pour la traditionnelle cérémonie des « vœux du maire ».

Après avoir justifié la date tardive de celle-ci, liée au décès de sa mère et des démarches administratives et familiales associées, Monsieur le Maire a d'abord fait le bilan des actions menées depuis le début de ce mandat (perturbé d'abord par l'épidémie de Covid et ses restrictions puis par le contexte international impactant fortement l'économie), après quoi il a enchaîné sur les travaux en cours et à venir.

Les invités se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif dinatoire offert par la commune et mis en place par les jeunes du CMJ assistés de membres volontaires du conseil municipal.

Les échanges entre les participants se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur jusqu'à tard dans la soirée.



L'école

1/ Au revoir et bonne retraite Anne-Rose SELLES !

Anne-Rose a démarré dans le regroupement scolaire en septembre 2010. Elle était institutrice en classe de Maternelle, pour les sections « Petits et Moyens », à l'école d'Altrippe jusqu'en juin 2022, date de la mise en route du nouveau groupe scolaire intercommunal de Vahl-Ebersing. Anne-Rose a pris sa retraite en juillet 2024. Nous la remercions pour son professionnalisme, sa gentillesse et son dévouement tout au long de ces années, et lui souhaitons une bonne et paisible retraite entourée de sa famille !



2/ Fin d'année scolaire 2023-2024 :



L'école

3/ Les classes de l'année 2024-2025 :



L'école



L'école



Classe de CE2- CM1
Prof : Mme FRANÇOIS

Classe de CM1 - CM2
Prof : Mme CURTHIL



Classe de CM1 - CM2
Prof : Mme SIMEIL

La vie de la commune

1/ Élections :

Cette année 2024 se sont déroulées les élections européennes le dimanche 9 juin 2024 et les élections législatives les dimanches 30 juin et 7 juillet.



Notre doyen Gérard Pfister a tenu à respecter ses devoirs civiques en se rendant aux urnes le dimanche 7 juillet, jour de ses 87 ans !
Un grand coup de chapeau à lui...



2/ Séance de cinéma en plein air :

Compte tenu des conditions climatiques, le cinéma s'est tenu dans la salle communale le vendredi 14 juin 2024 dès 18 h 30. Le film projeté était « Alibi.com2 ».

Cette manifestation, proposée et financée par la CASAS, était organisée par le Football Club d'Altrippe.



La vie de la commune



3/ Repas des aînés

Le repas des Aînés s'est déroulé au restaurant « Le Floride » de Hellimer dimanche 20 octobre 2024. 70 personnes ont répondu présent à l'appel ! Le discours de bienvenue a été prononcé par M. le Maire qui s'est réjoui de cette rencontre annuelle. Occasion pour chacun de se retrouver et de passer un moment agréable et convivial.



La vie de la commune



La vie de la commune



Une surprise attendait Astrid et André, nés respectivement les 20 et 21 octobre.

Tout le monde n'a pas 70 invités à son anniversaire !



La vie de la commune

4/ Cérémonie du 11 novembre :

La commémoration du 11 novembre s'est tenue, comme chaque année, devant le monument aux morts de la commune. La société des mineurs, le corps des sapeurs-pompiers ainsi que nos militaires et gendarmes ont participé au traditionnel dépôt de gerbe. Après les discours officiels et l'écoute de la lettre du Ministre des Anciens Combattants, les membres du Conseil Municipal Jeunes ont entonné la « Marseillaise » et donné lecture de quatre lettres de la Grande Guerre. A la suite de cet hommage, nous avons partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité et servi par les jeunes du CMJ.



La vie de la commune



Nos traditions

1/ Les Crécelles :



Une fois de plus, les servants d'autel et les enfants du village ont fait résonner leurs crécelles du Jeudi saint au Samedi de Pâques, dans les différentes rues d'Altrippe. Pendant cette période, les crécelles remplacent les cloches de l'église pour annoncer l'Angélus (prière chrétienne sonnée trois fois par jour dans les églises paroissiales). A l'occasion de la grande tournée du samedi matin, les enfants récupèrent les dons et friandises donnés par les villageois pour les remercier.



2/ La Saint-Nicolas :

Le 8 décembre 2024, saint Nicolas est venu à Altrippe pour la fête de Noël organisée par le Conseil Municipal Jeunes. A cette occasion, les enfants ont mis en scène la légende du « Grand-Saint-Nicolas » fortement écoutée par les nombreuses personnes présentes. Alizé au violon et Vincent au synthé, ont entonné des chants de Noël repris par les enfants et toute l'assemblée. Avant son départ, saint Nicolas a distribué des bonbons aux enfants et nous a donné rendez-vous pour l'année prochaine.



3/ Les rois mages :

« Nous sommes les Rois Mages venus de Galilée
Envoyés par Dieu dans cette contrée,
Envoyés par Dieu dans cette contrée,
Pourquoi l'un des nôtre est-il noir de peau ?
Il est le roi d'Orient d'un pays très chaud
L'étoile nous guide du soir au matin
Vers Bethléem nous montre le chemin
Vers Bethléem nous montre le chemin »

Merci aux servants d'autel d'avoir perpétué cette tradition et merci aux généreux donateurs.



Em Wahnweg uf da Trep' ⁽¹⁾



Si Altrippe m'était conté...

Comme annoncé dans les précédents numéros de notre bulletin communal, cette rubrique est consacrée à notre histoire locale ainsi qu'à notre patrimoine.

Notre bulletin N°16 présentait sous son aspect physique l'épopée du charbon en Lorraine. Il y était fait mention des principales ressources du sous-sol de notre région : le sel, le fer et le charbon. Étaient abordés ensuite : le rôle tout particulier de la houille au service de la sidérurgie par la cokéfaction ; un aperçu des veines et des différents modes d'extraction ; le passage en revue des principales périodes d'exploitation du charbon lorrain ; enfin, et de façon très sommaire, la production d'électricité et la carbochimie.

Le présent article tentera de montrer comment l'exploitation du charbon aura, sur une durée de 150 ans seulement, changé durablement la Lorraine tant dans l'évolution de ses paysages que de sa population.

(1) Note : « Assis sur son escalier, à l'entrée de la rue des écoles... »

C'est l'image qu'il nous restera de notre regretté ami Roland qui avait mis tout son cœur à collecter les éléments épars de notre histoire locale et de notre patrimoine. Nous lui dédions le récit qui suit..

L'épopée du charbon lorrain 2^{ème} partie : l'aventure humaine

Remarques préliminaires :

L'ampleur du sujet, ne nous permettra pas de le traiter en profondeur, ni même d'en présenter toutes les composantes, aussi sommes-nous conscients que :

1. La vie de notre bassin minier ne gravitait pas qu'autour de la seule extraction de la houille mais également de toutes les filières périphériques : le lavoir, la centrale électrique thermique, la carbochimie, le chemin de fer, l'atelier central...
2. Même si les mineurs d'Altrippe travaillaient principalement à Merlebach pour le Groupe Sarre et Moselle, qui est abordé plus en détail dans ces pages, les deux autres groupes des Houillères du Bassin de Lorraine, Petite-Rosselle et Faulquemont-Folschviller n'étaient pas en reste.

Par ailleurs, même si la Lorraine est davantage développée dans ce dossier, l'histoire du charbon français s'est écrite d'abord dans d'autres bassins, et même de façon plus conséquente dans le Nord-Pas-de-Calais. Nous tenons à leur rendre hommage également pour le rôle qu'ils ont joué dans cette aventure.



Dans notre précédent bulletin, nous avons montré l'interdépendance des industries du fer et du charbon, la première nécessitant la seconde, notamment par l'utilisation du coke dans la sidérurgie. Les bassins sidérurgique et charbonnier de Lorraine ont ainsi connu sensiblement la même évolution. Aussi, les informations et chiffres présentés plus loin, concerneront-ils tantôt l'un, tantôt l'autre de ces bassins, ou même les deux.

1/ Introduction :

L'extraction industrielle du charbon en Lorraine débute longtemps après celle des autres bassins houillers français, notamment celui du Nord-Pas-de-Calais, son grand frère. La plongée rapide des veines vers les profondeurs de l'écorce terrestre en est la raison principale. C'est par les nécessités de la sidérurgie et le contexte géopolitique de la région que leur exploitation a suscité quelque intérêt, jusqu'à devenir le dernier bastion de l'aventure charbonnière française. C'est en effet en Lorraine que s'achève l'extraction de la houille en France avec la fermeture du puits de la Houve à Creutzwald le 22 avril 2004.

Depuis cette date, la réserve de charbon toujours disponible dans le sous-sol de notre région, a déjà ravivé de nouvelles convoitises et fera peut-être encore parler d'elle, qui sait ?

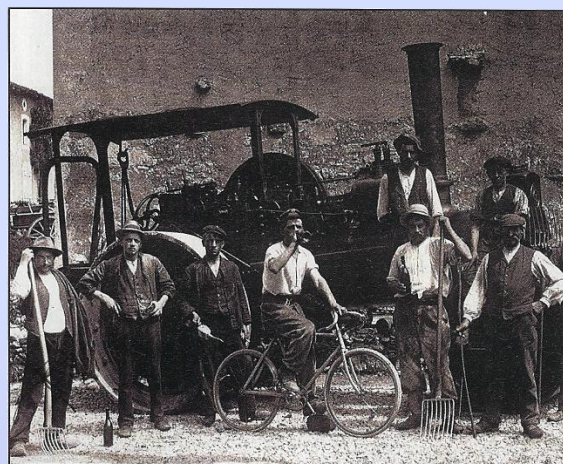
2/ Une main-d'œuvre nombreuse et plurielle :

Dès lors que l'extraction de la houille¹ passe au stade industriel, vers la fin du 18^e siècle, celle-ci nécessite une main-d'œuvre nombreuse. La population rurale locale (voir encadré 1) des bassins miniers français devient très rapidement insuffisante pour répondre à la demande croissante en charbon exigée par la révolution industrielle. Aussi, l'appel à une immigration plus ou moins importante selon les aléas de la production, s'avère-t-elle indispensable au bon fonctionnement des groupes charbonniers. Selon les périodes, ce sont donc des travailleurs allemands, polonais, hongrois, italiens, marocains, algériens... qui viennent en nombre, prêter main forte aux ouvriers déjà en place.

Cet afflux de population doit être logé et nourri pour être fidélisé. Les compagnies construisent alors ex-nihilo des cités ouvrières. A l'image du Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine va se couvrir de corons constitués d'habitations, souvent de l'ordre de 2, 4 ou 6 logements (cités de Hochwald, Belle-Roche, La Chapelle...). La bataille du charbon engagée pour la reconstruction du pays après la seconde guerre mondiale, exigeant à nouveau une main-d'œuvre considérable, modifiera encore l'urbanisme du bassin avec

Les mineurs-paysans :

Ils constituaient la première main-d'œuvre de la mine en Lorraine. Les mineurs-paysans comme on les appelait avaient choisi de concilier travail industriel et travail agricole pour pallier le manque de ressources offertes par la terre dans leur village. Venus à l'origine des localités proches des puits, ils furent ensuite recrutés de plus en plus loin. Lorsqu'ils étaient de poste du matin, ils se levaient très tôt pour prendre le bus de ramassage de la mine. Après leur poste, ils regagnaient leurs familles pour commencer une seconde journée de travail dans les champs et auprès des bêtes, dont les épouses s'occupaient durant leur absence. Pour l'anecdote, on retiendra que la polyvalence qu'exigeait le travail agricole au quotidien, les faisait souvent apprécier par leur employeur à la mine.



Une certaine rivalité existait entre cette population rurale et les mineurs logés dans les cités. Les mineurs-paysans ou « Gaumänner » (gens de la campagne) comme on nommait les premiers, estimaient travailler plus que les « Kolonisten »¹ « gens de la colonie » ou « Cité Spatze » (oiseaux des cités), surnom donné aux seconds, qui eux considéraient comme une injustice les aménagements horaires qui étaient accordés aux autres lorsque le travail aux champs l'exigeait.

¹« Kolonie » était le terme allemand désignant la cité (voir page 28, Zoom 1 : la cité Hochwald)
Source : Mineurs de Lorraine – Le Républicain Lorrain

L'immigration polonaise :

- 2 -

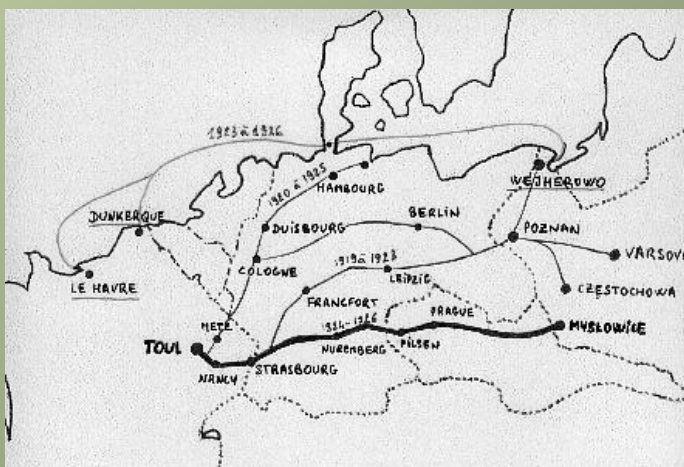
A l'issue de la 1^{ère} guerre mondiale, la Pologne renaît en tant qu'état indépendant ; sa souveraineté est confirmée par les clauses du traité de Versailles le 28 juin 1919. De son côté, la France a subi des dégâts matériels colossaux et sa population est anéantie (1,7 million de Français morts et 4,2 millions blessés !). La Pologne, désormais une alliée de la République française, est ainsi sollicitée par celle-ci pour lui fournir la main-d'œuvre qui lui fait défaut pour sa reconstruction. Pour le jeune État polonais qui doit faire face aux ravages de la guerre et au chômage de masse - son industrie n'arrivant pas à absorber la nombreuse population rurale vivant dans la misère - cette proposition est une aubaine. Ça l'est d'autant plus que les États-Unis, destination prisée, viennent de mettre en place des quotas par nationalité.

Aussi une convention franco-polonaise est-elle signée le 3 septembre 1919, qui prévoit un recrutement collectif, des contrats de travail et l'égalité des salaires avec la main-d'œuvre française. Par cette convention, la France obtient le droit d'effectuer le recrutement sur place. La sélection des candidats repose sur des critères médicaux, car le pays d'accueil veut des hommes robustes, des femmes jeunes et saines.

Ouvert en 1923, le centre de rassemblement de Myslowice (Haute Silésie) passe aux mains de la Société Générale d'Immigration (SGI), organisme patronal qui gère l'envoi de centaines de milliers de Polonais dans tous les métiers demandeurs de main-d'œuvre.

A part ceux qui empruntent la voie maritime par la mer Baltique et arrivent à Dunkerque ou au Havre, c'est de Myslowice que part l'essentiel des convois. Après quelques jours de voyage en train, les Polonais posent le pied à Toul (Meurthe-et-Moselle) où leur contrat de travail est complété avec le lieu d'affectation.

Construite entre 1926 et 1932, entre L'Hôpital et Freyming-Merlebach, la cité Jeanne d'Arc est liée à l'exploitation toute proche du puits Sainte-Fontaine. Avec sa population essentiellement polonaise on la qualifie de « Petite Pologne ».



l'apparition de nouvelles cités basées sur les logements collectifs regroupés dans des barres d'immeubles (cités de Farébersviller, Folschviller, Behren...).

Par ailleurs, à la différence des autres bassins miniers français, la situation géographique particulière du bassin houiller lorrain, place celui-ci, au cours des 150 ans de sa durée d'exploitation, au cœur de trois conflits majeurs, dont deux guerres mondiales, dans lesquels Français et Allemands se retrouvent dans des camps opposés.

2.1/ Les conséquences de 1870 :

La guerre de 1870 entraîne en quelques mois à peine la capitulation de la France. En 1871 celle-ci est amputée de ses territoires d'Alsace-Moselle au profit de l'Allemagne. L'exploitation des mines de charbon mosellanes passe alors sous contrôle et au profit des Allemands.

Ce sont dès lors les lois prussiennes sur les mines qui s'appliquent dans le territoire annexé. Contrairement à la réglementation française, celles-ci permettent le regroupement et la fusion de plusieurs concessions et compagnies minières². La capacité de production des compagnies ainsi renforcées augmente alors et de nouveaux puits sont foncés, contraignant

celles-ci à faire appel à des travailleurs étrangers venant de Saxe, Westphalie, Autriche-Hongrie...

Par ailleurs, la fin du 19^e siècle, la société italienne va subir de profonds changements consécutifs à la constitution du nouvel État unitaire italien. Cela pousse, dès 1880, des millions d'Italiens sans terre et sans emploi à émigrer vers les États-Unis et les pays industrialisés d'Europe. Ces déplacements de personnes viennent eux aussi heureusement combler une partie de la demande de travailleurs exigée par l'essor industriel lorrain.

Au début du 20^e siècle, l'augmentation de la demande de production entraîne un nouvel appel de main-d'œuvre étrangère au bassin ; il en va de même au niveau de l'hébergement de ces personnels.

Durant la première guerre mondiale (1914-1918), les mines de charbon sont toujours allemandes. Les jeunes mobilisés dans les armées impériales doivent quitter leur travail et le manque de main-d'œuvre se fait rapidement sentir. La production est ralentie et l'entretien des puits négligé. Les sociétés minières demandent dans un premier temps aux anciens de prolonger leur présence, avant de réembaucher des retraités ainsi que des femmes pour les emplois du jour. Dès 1916, ce sont des prisonniers de guerre d'origine ukrainienne, les « Russes blancs » qui viennent compléter les équipes du fond, ou sont affectés comme

manœuvres aux travaux de terrassement du jour. Libérés en 1918, la plupart d'entre eux retournent au pays, alors qu'une minorité reste et refait sa vie sur place³.

2.2/Après la guerre de 14-18 :

La défaite allemande voit le retour vers la France des territoires perdus en 1871, et les mines dégradées repassent sous contrôle français en 1919.

De nombreux mineurs d'avant-guerre ne reviennent pas du conflit, soit pour avoir été enrôlés dans l'armée allemande et morts sur le front, soit victimes civiles. Un nouveau recours à l'immigration est nécessaire pour relancer l'activité d'extraction. Un nouvel appel à des bras étrangers pour relancer l'activité industrielle et même agricole est une fois encore nécessaire.



Les mines mosellanes qui étaient allemandes depuis 1871, comptaient dans leurs effectifs, outre la population locale, de nombreux ouvriers allemands, notamment des Sarrois. Après la guerre, ceux-ci sont en majeure partie renvoyés vers l'Allemagne à cause du contexte politique et doivent donc être remplacés.

De son côté, la Pologne renaît de ce conflit en tant qu'État indépendant. Les gouvernements français et polonais signent, le 3 septembre 1919, une convention d'immigration qui prévoit un recrutement collectif, des contrats de travail et l'égalité des salaires avec la main-d'œuvre française. Ces immigrés arrivent à Toul, d'où ils sont envoyés, souvent contrairement à leur choix, vers le bassin du fer ou du charbon (voir encadré 2). Italiens, Hongrois, Autrichiens, Tchèques, Roumains et Yougoslaves sont également accueillis. En Lorraine, en 1926 la population d'immigrés avoisine 60% contre 40% de Français. Les Polonais qui sont les plus nombreux représentent à eux seuls 17% !

L'activité du charbon mosellan reprend son cours, sous contrôle français cette fois-ci, et c'est non sans luttes, que la population ouvrière parvient à maintenir ses droits. En effet, la grève de 1923 dans les mines de la Moselle ainsi qu'en Sarre⁴, indépendamment de la crise de la Ruhr⁵ mais simultanément à celle-ci, a été sévèrement réprimée, notamment par des expulsions d'ouvriers grévistes, allemands pour la plupart, dont une majorité de Sarrois⁶.

La crise financière de 1929 (qui atteint la France en 1930) impacte à son tour fortement l'économie : l'emploi en souffre !

[...Pour protéger l'emploi des Français, le gouvernement a édicté en 1932 une loi de protection de la main-d'œuvre nationale. Ce texte stipulait que, tant qu'un ouvrier français était au chômage, il était interdit

*d'embaucher un étranger à n'importe quel poste. Ainsi, les Polonais arrivés massivement en France au cours des années 1920 furent reconduits à la frontière, au même titre que de nombreux autres étrangers. Les postes vacants étaient prioritairement attribués à des Français. Cette « préférence nationale » allait permettre de faire venir des candidats mineurs de tous les départements français, en particulier d'Algérie...]*⁷



Départ des mineurs expulsés et leurs familles. (ici du Nord-Pas-de-Calais)

C'est également dans ce cadre que des chômeurs venus des pays de la Loire mais également du Sud de la France sont proposés en remplacement des ouvriers renvoyés. Cela explique qu'entre 1936 et le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale plus de 8 ouvriers sur 10, présents dans les bassins de la grande métallurgie et du charbon lorrain sont français. Mais en regardant de plus près la constitution interne des flux qualifiés de « Français », il apparaît que les Algériens sont particulièrement nombreux, un grand nombre des chômeurs sollicités dans les régions de l'Hexagone refusant de se déplacer vers la Lorraine.

Les années 30 voient également la montée des totalitarismes dans différents pays d'Europe : Allemagne, Italie, Espagne... L'émigration des populations fuyant les régimes fascistes viendra heureusement combler la pénurie de main-d'œuvre générée par la reprise de croissance des années 37-38 dans les pôles industriels, y compris celui du bassin charbonnier lorrain. Ce dernier affiche une production record en 1938.

Par ailleurs, durant toutes les années 30, la construction de la ligne Maginot avec ses casemates, casernes et constructions annexes, exigeait, elle aussi une très forte demande en main d'œuvre.

2.3/ Durant la Seconde Guerre mondiale :

La guerre de 39-45 change une nouvelle fois la donne. Après la drôle de guerre (3 septembre 1939 – 10 mai 1940), les troupes françaises et alliées sont surprises par la soudaineté de l'attaque allemande de mai 1940. La France signe l'armistice le 22 juin 1940 et le territoire national est partiellement occupé durant quatre années.

Durant les premières années de l'occupation, la quantité de houille extraite ne diminue que légèrement du fait des mesures draconiennes prises par les Allemands : un véritable travail forcé est instauré dans les mines. En effet, les compagnies se voient à nouveau privées des jeunes ouvriers enrôlés dans les armées du Reich. Comme durant le premier conflit mondial, ce sont des prisonniers de guerre russes qui viennent, à



2.4/ Après la guerre de 39-45 :

La fin de la seconde guerre mondiale, laisse à nouveau apparaître une France en grande partie ravagée : les dégâts sont colossaux ; tout est à reconstruire.

Les industries sont lourdement endommagées et l'énergie nécessaire à cette reconstruction fait cruellement défaut. Or c'est le charbon qui constitue à 80% la source de production de la vapeur et de l'électricité indispensables au fonctionnement des usines.

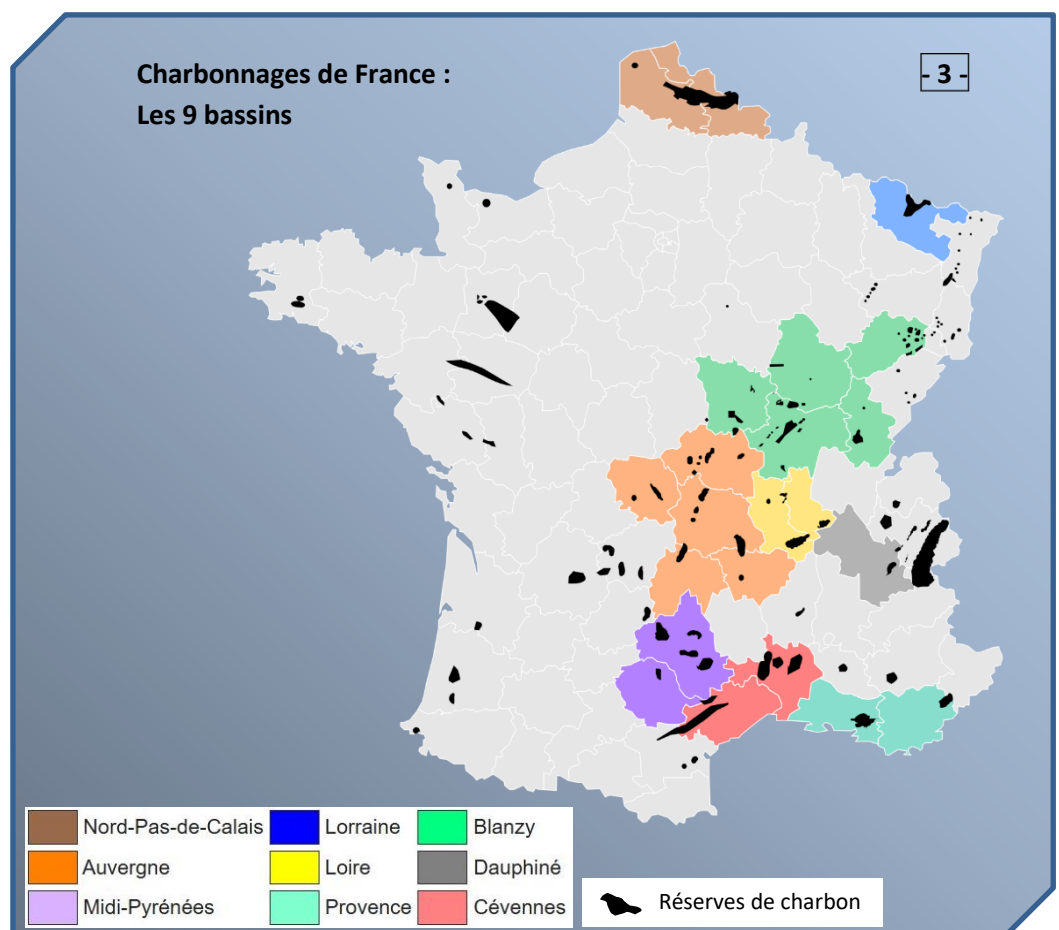
Le gouvernement décide donc, au lendemain de la seconde guerre mondiale de faire de la production de charbon une priorité nationale. La « bataille du charbon » est engagée :

1 - La loi du 17 mai 1946 (avec entrée en vigueur le 1er juillet 1946) nationalise les houillères en créant l'établissement « Charbonnages de France » (CdF) avec 9 houillères de bassin (voir encadré 3) : Nord-Pas de Calais (HBNPC), Lorraine (HBL), Loire, Cévennes, Blanzky, Provence, Auvergne, Dauphiné et Aquitaine.

partir de 1942, combler en partie les vides laissés. Les conditions d'hébergement dans des camps d'internement à proximité des carreaux sont sévères. Peu après ce contingent, ce sont des hommes et femmes, déportés du travail, qui arrivent des pays de l'Est, les « Ost Arbeiter », pour pallier le manque de main d'œuvre. Enfin, en 1943, ce sont des prisonniers de guerre italiens opposés à Mussolini qui subissent le même sort. Une partie de ces travailleurs forcés œuvrant dans nos mines durant la guerre, s'établiront dans la région à la libération³

Si la production est maintenue avec juste un léger fléchissement en 1943, les chiffres de l'année 1944 révèlent une chute de plus de 40% par rapport à l'année 1938 !

Les causes en sont multiples : le chaos lié à la reconquête du territoire par les alliés ; les opérations de sabotage menées par la résistance, notamment sur les voies de chemin de fer indispensables à l'industrie houillère ; un ralentissement mené par les mineurs pour gêner la fourniture du charbon nécessaire à l'industrie de guerre de l'occupant...



2 - Le 14 juin 1946, le « Statut du mineur » (voir encadré 7) est créé. Celui-ci reprend d'anciennes pratiques des compagnies minières et les complète pour compenser en partie les risques et difficultés du métier tout en procurant des avantages, comme une retraite plus intéressante que dans les autres industries, des congés supplémentaires, la gratuité du chauffage, du transport et du logement etc.

Avec ce plan, les objectifs de production nationaux visés sont de 55 millions de tonnes de charbon pour 1947 et 70 millions de tonnes pour 1955 (contre les 47 millions de tonnes atteintes en 1938).

C'est aussi dans ce cadre que l'on attend des HBL un triplement de sa production de 1938 qui était de 6,7 millions de tonnes ! En effet, le bassin lorrain dispose des plus importantes réserves de houille, mais également celles qui étaient le moins exploitées jusqu'alors. Le gisement lorrain est aussi celui dont la structure est favorable à la mécanisation, permettant ainsi les rendements les plus élevés. Par conséquent c'est dans cette région que se portera l'investissement le plus fort permettant d'accroître le potentiel charbonnier français.

En Lorraine, quatre compagnies se partageaient jusque-là les gisements charbonniers accessibles : la plus ancienne, Petite-Rosselle ; la plus importante, Sarre et Moselle ; les plus récentes, Saint-Avold et Faulquemont⁸. Les Houillères du Bassin de Lorraine (HBL) nouvellement créées seront dès lors organisées en trois groupes : le Groupe Petite-Rosselle, le Groupe Sarre et Moselle et le Groupe Faulquemont-Folschviller.

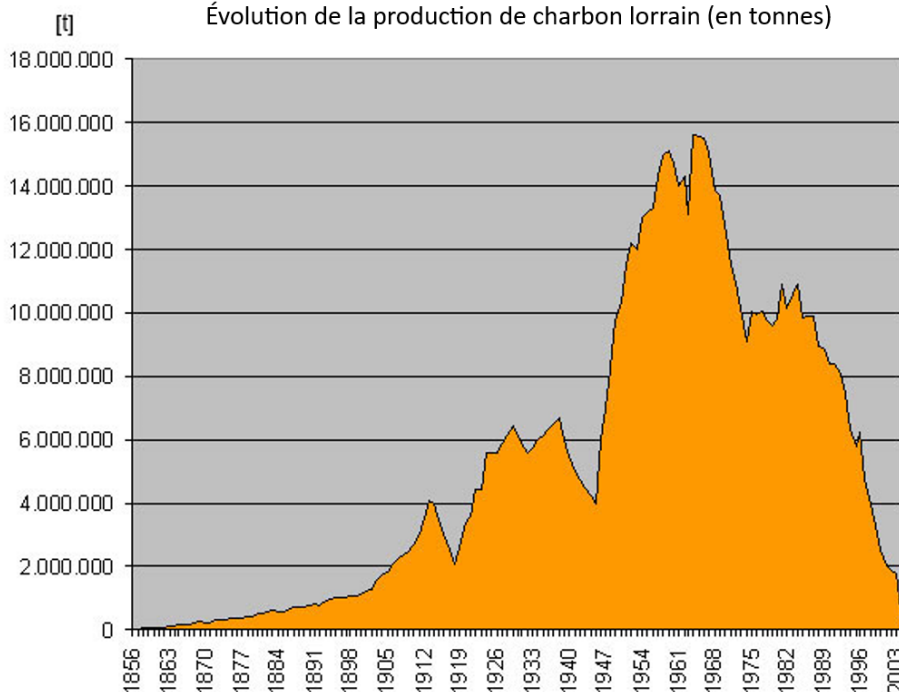
Tant au niveau national qu'à celui des Houillères du Bassin de Lorraine, il faut procéder à un recrutement massif.

Beaucoup de lorrains n'étant pas, ou pas encore, revenus (les uns, « malgré-nous » prisonniers en Russie, les autres morts au front !), c'est une importante main-d'œuvre étrangère qui est recrutée,

accompagnée d'un vaste programme de construction de logements. Les prisonniers de guerre issus

Tableau 1 :

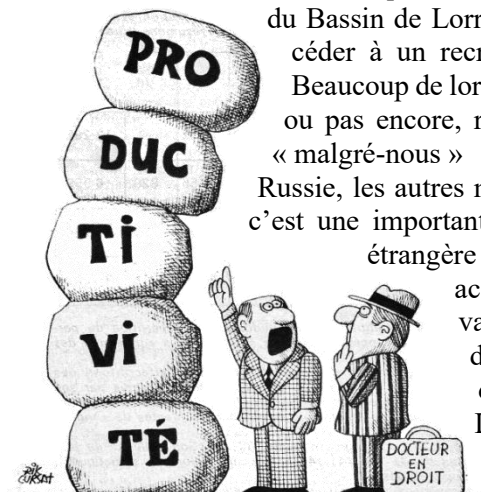
Évolution de la production de charbon lorrain (en tonnes)



de l'armée régulière allemande, la « Wehrmacht », constituent une manne non négligeable d'ouvriers. Ces derniers sont répartis par les autorités dans les différentes mines du bassin. Après un début difficile pour certains, l'adaptation est pour la plupart assez rapide : la barrière de la langue entre ces prisonniers allemands et les mosellans du bassin houiller, germanophones en grande majorité, n'existe pas. Par la suite, en 1948, la France propose à ces prisonniers un statut particulier de « travailleur libre » (« Frei Arbeiter »), s'ils consentent à poursuivre leur travail dans les mines. Beaucoup acceptent et s'établissent ainsi durablement dans la région.

En Lorraine, les HBL pratiquent une politique de salaires élevés afin de fixer cette population sur place. Un vaste programme de réhabilitation des logements endommagés par la guerre est engagé. Dans le bassin lorrain, de nouvelles cités voient le jour, ou sont complétées. Il y a celles formées de baraquements en bois (Colline, Chapelle, Betting, Schœneck, Simon Sud, Guise, Nassau...) et celles avec des constructions en dur (Belle-Roche, Jeanne d'Arc, Nouveau Creutzberg, Nouveau Habsterdick, Farébersviller, Fürst, Créhange, Faulquemont, Emile Huchet, Beau-Site, Bellevue, Arcadia). A la fin de l'année 1947, 12 348 logements sont disponibles.⁹

Ainsi le bassin charbonnier lorrain va connaître une période faste, avec une production maximale en 1964 (tableau 1), avant de connaître les premières récessions liées à la préférence accordée aux produits concurrentiels : le charbon d'importation et surtout le pétrole, moins coûteux.



Indicateurs de résultats et de rendement-fond (ici pour le mois d'avril 1973)

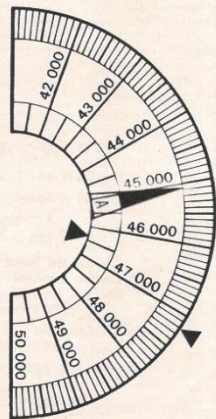
Publiés mensuellement dans la revue « Mineurs de France »

(extrait du N° 257 de Juin 1973)

Les résultats d'avril aux H.B.L.

La petite flèche placée à l'intérieur du cadran indique l'objectif moyen fixé par le plan pour l'ensemble de l'année. La flèche extérieure indique le chiffre du plan pour le mois en cours.

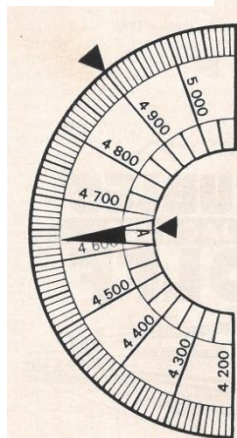
EXTRACTION (MOYENNE JOURNALIÈRE)



● L'extraction nette du mois d'avril s'est élevée à 856 676 t (contre 896 780 t prévues au plan) pour 19 jours de travail effectif, ce qui correspond à une production moyenne journalière de 45 088 t pour 47 199 t prévues au plan (et 44 460 t le mois précédent).

● Le rendement - fond s'établit à 4 632 kg pour 4 898 kg prévus au plan et 4 541 kg en mars.

RENDEMENT-FOND (TOTAL)



2.5/ Les chocs pétroliers :

[...La hausse des prix industriels et la baisse réelle des revenus pétroliers, libellés en dollars, sont à l'origine, pour les pays exportateurs de pétrole, d'une baisse constante des termes de l'échange.

Or la consommation pétrolière des pays développés ne cesse d'augmenter. En octobre 1973, la demande est encore accentuée par la guerre du Kippour. C'est pourquoi les pays exportateurs de pétrole, regroupés depuis 1960 au sein de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), exigent une redéfinition des marchés qui aboutit à un quadruplement du prix du pétrole. En 1979, le second choc pétrolier décuple les prix par rapport à 1973.

Cette nouvelle hausse des prix des produits pétroliers renforce, sur le marché de l'énergie, la position du charbon, qui retrouve une certaine attractivité...]⁹

2.6/ Vers une fin inéluctable :

Cependant l'embellie n'est que de courte durée - une dizaine d'années seulement ! - puisque dès 1983, l'évolution du marché mondial de l'énergie décline une nouvelle fois le charbon français. Par conséquent, la production d'électricité française s'oriente, durant la décennie 70 vers les centrales nucléaires au détriment des centrales au charbon.

Dès le début des crises pétrolières, une politique assidue de reconversion avait été entreprise, afin de détourner de la mine, la population susceptible d'y être embauchée. Cependant avec l'embellie des années 74-75 et son objectif de 10 000 tonnes de charbon par an, de nouvelles campagnes d'embauche devront

être menées. En effet, malgré l'augmentation du rendement au fond, les embauches programmées ne suffiront pas à compenser les départs. La population locale s'étant maintenant orientée vers les industries qui ont pu voir le jour dans le champ laissé libre par la reconversion engagée par les Houillères, c'est au Maroc que les HBL trouveront l'afflux de main-d'œuvre nécessaire. Les HBNPC (Houillères du Bassin Nord Pas-de-Calais) disposaient déjà dans ce pays, d'un service d'embauche destiné à alimenter leurs propres besoins.

Pourtant, malgré les promesses de relance du charbon faites par le président François Mitterrand (élu en 1981), l'arrêt de l'embauche se fait dès 1984, annonçant la mort programmée de la houille française. Les bassins charbonniers ferment les uns après les autres, déplaçant les populations ouvrières concernées vers d'autres régions, notamment en Lorraine.

Les fortes mobilisations de la fin des années 80 pour la défense du bassin houiller lorrain n'empêcheront pas le couperet de tomber. La signature du pacte charbonnier le 20 octobre 1994 annonce le verdict irrévocable de la fin des HBL, le dernier des bassins charbonniers français.

Et c'est le 23 avril 2004, au siège de la Houve à Creutzwald, qu'est tournée définitivement la page du charbon français.

[... Restent de cette aventure quelques installations de surface dont certaines sont reconverties en patrimoine industriel (le Carreau Wendel) et des cités ouvrières couvrant à peu près toute l'histoire du Bassin houiller de Lorraine, des cités du Puits Saint-Charles édifiées dans les années cinquante du 19^e siècle par de Wendel aux grands collectifs des années cinquante du 20^e (Behren-lès-Forbach, inauguré en 1962) sans oublier les essais de cités-jardins des années vingt et les mutations récentes des anciennes cités (Ste Barbe à Freyming-Merlebach)...]¹⁰

¹ Les bassins des mines de fer évoqués dans le précédent numéro de notre bulletin ont connu les mêmes évolutions de leur population.

² Voir Bulletin N°16 page 29 paragraphe 7.2

³ Le siège de Merlebach – Robert SCHMITZ

⁴ Une clause du traité de Versailles de 1919 mettait la Sarre sous administration de la Société des Nations de 1920 à 1935 et l'exploitation de ses mines revenait à la France au titre des réparations de guerre (voir bulletin N°15 page 28)

⁵ Voir Bulletin N°15 page 29

⁶ Le lien défait : les renvois d'ouvriers dans les mines de charbon de Moselle après la grève du printemps 1923, Revue internationale des relations de travail - Pierre SCHILL

⁷ Mineurs algériens et marocains Une autre mémoire du charbon lorrain - P. GALLORO, T. PASCUTTO, A. SERRÉ

⁸ Ces deux dernières fusionneront par la suite pour devenir le groupe de Faulquemont-Folschviller en 1947.

⁹ Source : Du charbon et des hommes

¹⁰ <https://www.memotransfront.uni-saarland.de/hbl.shtml>

Le travail à la mine, autrefois...

Autrefois les chevaux tiraient les berlines.



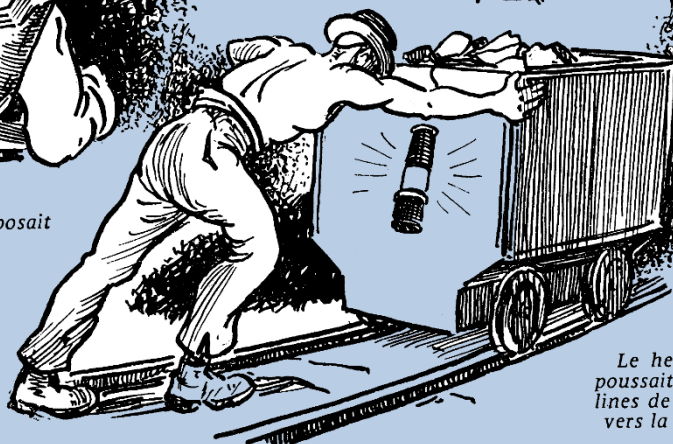
Le chargement se faisait à la pelle.

Le boute-feux forait les trous. Il y glissait les cartouches.

Le piqueur travaillait au pic.



Le roncheur posait le boisage.



Le hercheur poussait les berlines de charbon vers la recette.

Piqueur travaillant au marteau pneumatique.

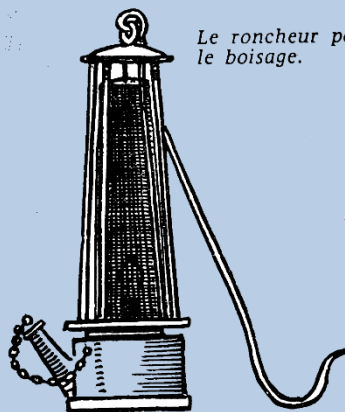
La lampe dessinée ci-contre est la lampe dite de sûreté. Elle a été inventée par le chimiste anglais Davy, en 1815. Grâce à cette lampe, les mineurs de charbon ne craignent plus les explosions de grisou.

Elle se compose d'une lampe à huile enfermée dans une cage en toile métallique aux mailles très serrées.

Cette lampe a été perfectionnée par la suite. Un manchon de verre a été placé autour de la flamme, la cage en toile métallique ne constitue plus qu'une cheminée. La lampe éclaire ainsi davantage.

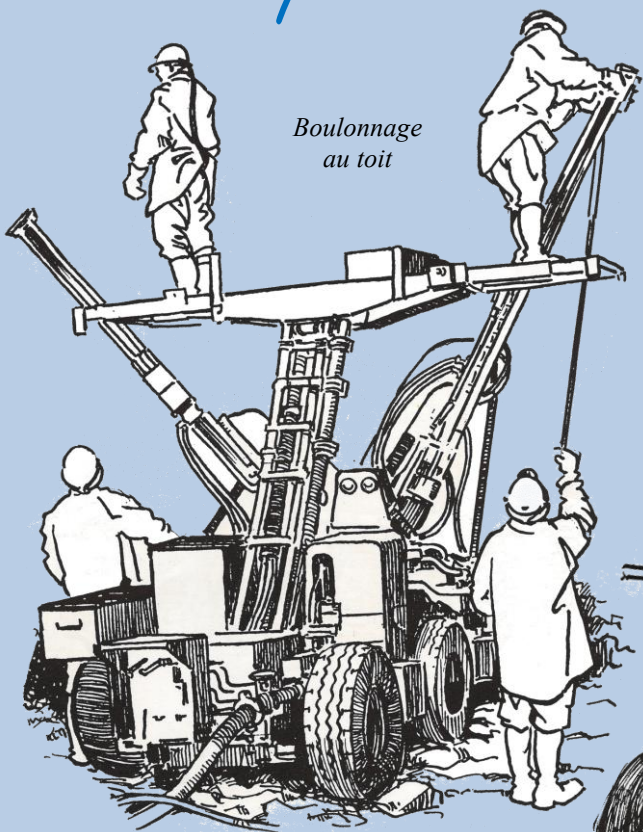
Lampe Davy primitive.

Lampe Davy améliorée

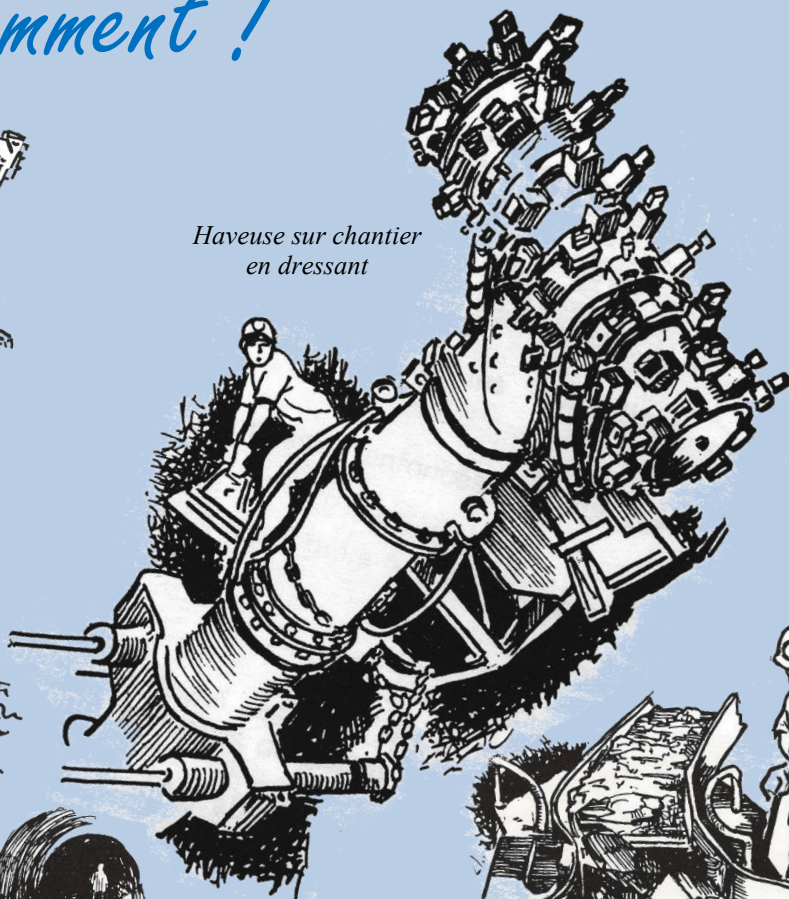


...et plus récemment !

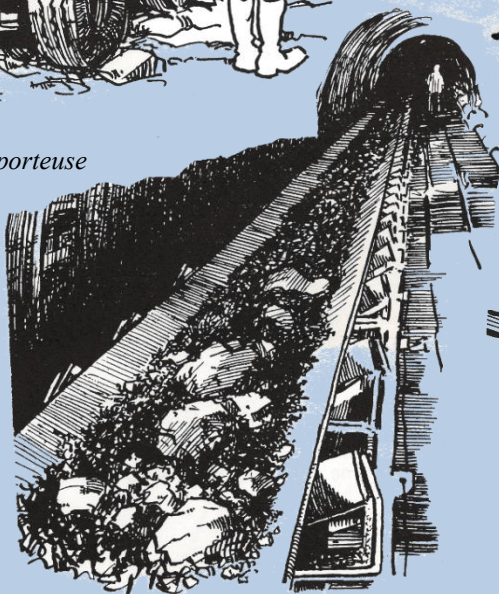
*Boulonnage
au toit*



*Haveuse sur chantier
en dressant*



Bande transporteuse



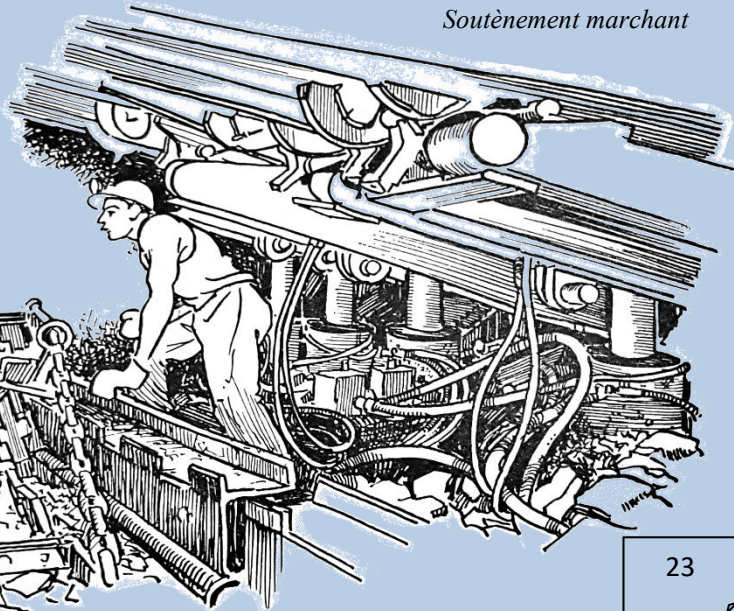
*Chargeuse
au travail*



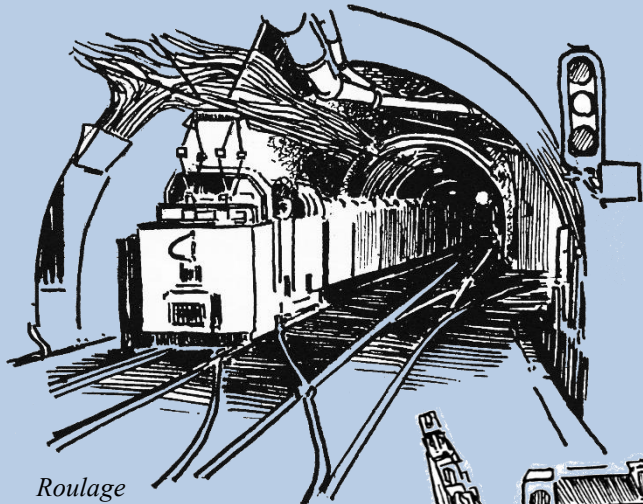
*Étançon
métallique*



Soutènement marchant



*Roulage
par train
électrique*



Une mine de charbon c'est un peu comme « une grosse ruche » souterraine en activité 24h sur 24. C'est un complexe industriel qui nécessite une organisation sans faille et une logistique très élaborée. Tous les corps de métier sont interdépendants car la sécurité de chacun est l'affaire de tous. Pour atteindre, extraire et utiliser la houille, nombre d'opérations sont nécessaires :

- Forer au minimum 2 puits qui permettent l'aérage des galeries, la circulation des hommes, le transport du matériel et l'évacuation du charbon au jour.
- Tracer des galeries pour atteindre les couches de charbon.
- Abattre le charbon avec différentes méthodes et techniques selon la géologie des gisements.
- Transporter le minerai jusqu'à la surface.
- Laver et valoriser le charbon dans les lavoirs.
- Surveiller : le pilotage des ventilateurs, le fonctionnement des salles d'exhaure (pompage vers la surface des eaux recueillies au fond), le transport du charbon et des hommes sont assurés par des automates programmables. L'ensemble de ces systèmes est relié à un central, le télévigile, qui regroupe, traite et synthétise toutes les informations transmises depuis les galeries et chantiers du fond.
- Contrôler et entretenir les matériels et les installations du fond et de surface constituant le siège d'exploitation.

Le bon fonctionnement de cette « superstructure », sous haute surveillance permanente, nécessite des savoir-faire et des compétences d'une grande diversité.

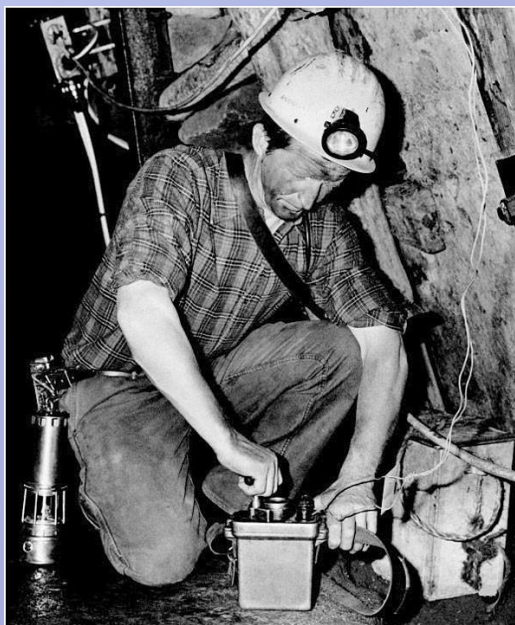
Quelques métiers de la mine moderne (voir illustrations page 23) :

- Les traceurs : leur mission est de creuser et d'aménager des galeries au charbon et au rocher.
- Les abouts : encordés sur le toit de la cage, ils veillent sur la sécurité du personnel qui emprunte celle-ci ainsi que sur les installations qui remontent la production. Ils vérifient les parois du puits, contrôlent les colonnes d'air comprimé, les colonnes d'eau, les guides des deux cages, etc. Ils sont en charge des remplacements périodiques de câbles programmés les week-ends afin de ne pas nuire à la production.
- Les télévigilistes : veillent à la sécurité des mineurs et à la bonne marche des installations du fond. Ils travaillent au jour mais sont en relation permanente (24 heures /24 et 7 Jours /7) avec le personnel au fond.
- Les géomètres : interviennent partout au fond de la mine : pilotage des traçages, contrôle de l'aérage, surveillance des vieux travaux, établissement de plans souterrains, calculs des réserves...
- Les boiseurs : mettent en place le soutènement, en bois ou en métal, dans les chantiers d'exploitation et les galeries de la mine pour mettre la galerie ou le chantier en sécurité. Même si aujourd'hui, le boiseur travaille en grande partie avec des étaçons et cintres métalliques, la dénomination de ce métier est restée inchangée.
- Les haveurs/raboteurs : personnages incontournables de la mine ; ils ont la responsabilité de l'abattage du charbon proprement dit. Un haveur/raboteur manipule à l'aide d'une télécommande, les déplacements d'une énorme machine mécanisée qui abat plus de 1 000 tonnes de charbon en un passage pour une haveuse ou en plusieurs dizaines pour un rabot.
- Les boute-feux : ce sont les seuls personnels de la mine autorisés à manipuler et à déclencher les explosifs ; ils sont chargés d'exécuter les travaux de creusement en respectant et en faisant respecter de manière rigoureuse les règles de sécurité (photo ci-contre).
- Les conducteurs ; ce sont les « cheminots-mineurs » qui assurent le transport des hommes, du matériel et de la houille extraite.

Bien évidemment, ceci n'est qu'un survol des métiers de la mine. Le lavage et le triage du charbon, son transport, sa transformation et sa commercialisation n'y figurent pas. Il faudrait y rajouter également tous les emplois de gestion du personnel et des biens, de la santé, etc.

Source principale :

<https://www.charbonnagesdefrance.fr/les-metiers-de-la-mine/>



3/ La mine, une entreprise paternaliste :

La révolution industrielle a dès l'origine exigé une main-d'œuvre toujours plus nombreuse. Au début, les sites d'extraction des ressources du sous-sol (mines de charbon, de fer et de sel) ainsi que ceux de leur transformation (cokerie, sidérurgie, chimie...) recrutaient les paysans locaux. L'évolution accélérée du monde industriel dans les grands bassins français, ainsi que la concurrence que se livraient entre elles les grandes familles visant à faire fortune dans ce domaine naissant, a nécessité rapidement d'aller chercher les ouvriers dans un périmètre étendu, au-delà des frontières nationales (Allemagne, Italie, Pologne, Ukraine...). Il a fallu dès lors loger, nourrir, éduquer et soigner cette population afin de la fidéliser. C'est le « paternalisme industriel » théorisée en ce 19^e siècle qui a apporté une solution à cette contrainte (voir encadré 5).

3.1/ Le logement :

L'habitat minier du bassin houiller lorrain constitue un patrimoine immobilier monumental, construit pour les besoins de l'extraction charbonnière à partir de 1856. Il est composé d'environ 70 cités, regroupant 22 000 logements, répartis sur une trentaine de communes de l'Est mosellan entre Petite-Rosselle, Creutzwald et Faulquemont.

Les cités ont évolué au fur et à mesure de leurs réalisations. Comme dans le Nord-Pas-de-Calais et les autres bassins miniers, les compagnies ont ainsi créé, dès la seconde moitié du 19^e siècle, des cités ouvrières de type « coron » à la proximité immédiate des mines de charbon. On y voit des maisons identiques alignées le long des rues, accueillant 2 ou 4 logements et souvent complétées par un jardin. D'un confort rudimentaire dans les premières cités, les habitations y seront, par la suite plutôt mieux équipées que celles des mineurs-paysans des villages alentour.

Des dortoirs ont également été bâtis pour accueillir les travailleurs célibataires, relogés ailleurs une fois qu'ils étaient rejoints par leurs familles.

En 1946, pour reconstruire le pays saccagé par la seconde guerre mondiale, les anciennes compagnies charbonnières ont été nationalisées et la « bataille du charbon » engagée, confirmée par la création du « statut du mineur ».

Le « Paternalisme Industriel » :

5

Le « paternalisme industriel » se définit comme la nature presque familiale des relations entre employeurs et employés : le patron d'une usine se comporte avec ses ouvriers comme un père avec ses enfants. Qu'on ne se laisse cependant pas piéger par cette expression !

L'entreprise se place en responsable du bien-être de ses salariés, qui en contrepartie tendent à rester productifs et fidèles à l'entreprise. A une époque où la main-d'œuvre est encore très mobile, l'employeur apporte à ses personnels un certain nombre d'avantages sociaux que la société ne peut pas encore leur fournir de manière généralisée, même à la fin du 19^e siècle.

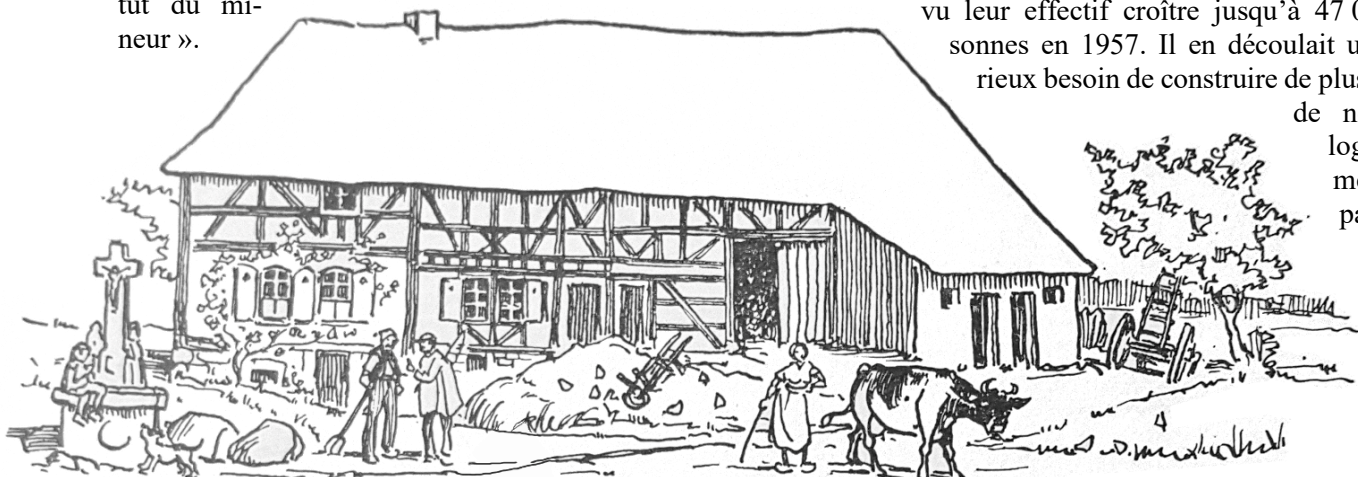
Pour attirer de nouveaux candidats, l'emploi industriel doit être désirable : l'entreprise se doit donc de se différencier de ses concurrents en offrant « quelque chose en plus ». Fixer la main-d'œuvre est nécessaire, aussi un ouvrier doit-il sentir qu'un départ lui serait coûteux : une offre d'avantages suffisants doit rendre cette idée dissuasive !

L'entreprise paternaliste pénètre ainsi tous les aspects de la vie privée de ses ouvriers : logement, consommation, éducation, protection sociale, loisirs... Le contrôle est total. Le travailleur dépend de l'entreprise dans tous les domaines de sa vie quotidienne.

Cette structure restera en vigueur jusqu'à la fin de l'ère industrielle, l'état se substituant aux « grandes familles » après la nationalisation des structures

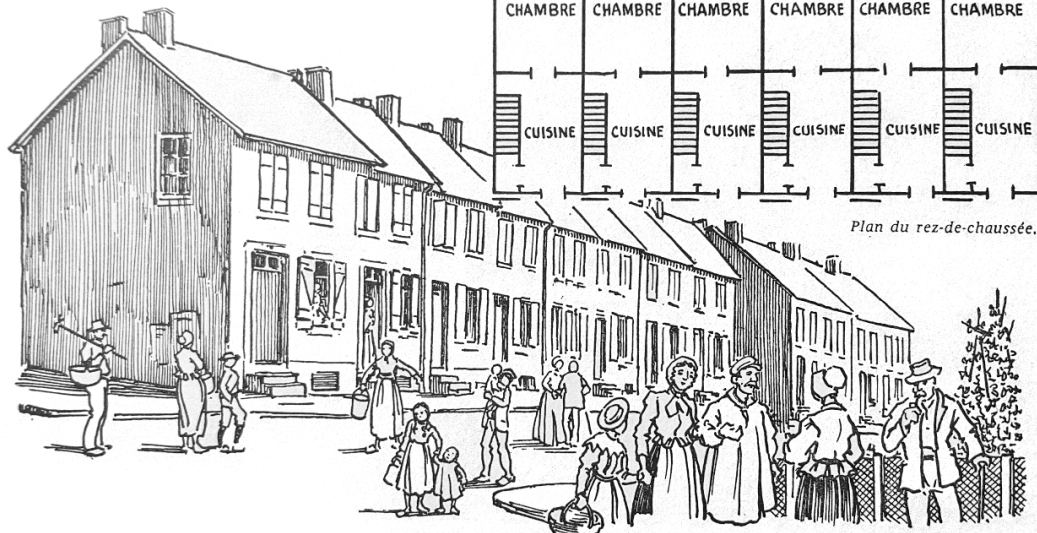
Les « Houillères du Bassin de Lorraine » (HBL) nouvellement créées héritaient ainsi des 9000 logements des anciennes compagnies, en grande partie endommagés ou détruits par la guerre. Il leur incombait alors de continuer à réparer ces habitations, mais également de loger les nombreuses familles de mineurs que nécessitait l'objectif de production de charbon fixé par l'état. Pour la Lorraine celui-ci visait 17 millions de tonnes annuelles de houille en 1965 (en réalité une quantité de 15 millions de tonnes a été atteinte en 1969 avant de décroître !). C'est ainsi que les HBL ont vu leur effectif croître jusqu'à 47 000 personnes en 1957. Il en découlait un impérieux besoin de construire de plus en plus

de nouveaux logements, même si par ailleurs



Cappel : ancienne maison paysanne à colombage
Dessin de Jean Morette

Cité Gargan à Petite-Rosselle vers 1900
Dessin de Jean Morette



10 000 mineurs-paysans se logeaient déjà par leurs propres moyens dans les villages du bassin.

Les premiers programmes de constructions et reconstructions avaient débuté dès 1946. C'étaient des maisons individuelles, jumelées ou de quatre logements, du type de ceux des cités Jeanne d'Arc, Hochwald (voir zoom 1), Belle-Roche, etc.



Cité Belle-Roche dans les années 60

Ce type d'habitat nécessitait pour son implantation de grandes surfaces de terrain ainsi qu'un développement important de la longueur des réseaux divers (routes, égouts, eau, électricité) alourdissant ainsi les prix de revient.

Mais avec les contraintes évoquées précédemment, les HBL et le Ministère de l'Industrie ayant estimé nécessaire d'implanter au moins 10 000 nouveaux logements (voir encadré 6), faisant ainsi plus que doubler le parc immobilier existant¹¹, la cité minière « classique » n'était plus adaptée, ni en termes d'étalement des infrastructures, ni de livraison des structures immobilières pour l'accueil des populations. Aussi a-t-on envisagé dès 1952, la réalisation d'ensembles complets d'immeubles collectifs, ayant les caractéristiques de véritables villes.

Les programmes annuels de construction comportaient, de 1953 à 1965, en moyenne 1000 logements du contrat « Camus-Dietsch » et 500 de marchés traditionnels auprès d'entreprises régionales. Les « Camus » (voir encadré page suivante) étaient construits par assemblage de panneaux préfabriqués, en version IGC (Immeubles Grand

Collectif de 3 à 5 niveaux avec chauffage central), IPC (Immeubles Petit Collectif de 3 niveaux avec chauffage individuel par poêle central) et à partir de 1960 en MIG (Maisons Individuelles Groupées généralement à 4 logements).

« Feuille de Route » pour le logement :

- 6 -

Service Architecture et Urbanisme des HBL

- Urgence des besoins : 10 000 logements à construire le plus rapidement possible ;
- Obligation du Statut du Mineur de fournir gratuitement au personnel un logement et de le transporter gratuitement s'il habite à plus de 4 km de son lieu de travail avec l'obligation corollaire d'entretenir tout ce parc immobilier, bâtiments et voiries ;
- Capacité réduite des entreprises locales du bâtiment d'assurer des vastes programmes à cause de la reconstruction en cours ;
- Décision du Ministère de la Reconstruction et du Logement (MRL) de faire expérimenter la préfabrication lourde de logements par les Houillères nationalisées du Nord et de Lorraine, dans le cadre du contrat « Camus-Dietsch » ;
- Difficulté d'acquérir les terrains nécessaires, les HBL n'ayant pas le droit d'expatrier ;
- Limites des budgets annuels « Travaux neufs – Œuvres Sociales HBL » : 4 430 millions de francs en 1955 (soit l'équivalent de 114 millions d'Euros actuels).*

Source : revue *Énergie Charbon* – N°5 juin 2013

*En 1960 le nouveau franc remplace l'ancien franc
(1 franc nouveau = 100 francs anciens)

Convertisseur <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

Somme à convertir : 4430000000

Monnaie d'origine : Anciens Francs

Année d'origine : 1955

Monnaie de conversion : Euros

Année de conversion : 2024

RÉINITIALISER LE
FORMULAIRE

CONVERTIR LA SOMME

Résultat : 114133053,20 Euros

Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 443000000,00 Anciens francs en 1955 est donc le même que celui de 114133053,20 Euros en 2024.



C'est en usine que sont fabriqués les logements « Camus »

LA plus grande partie des logements construits pour les Houillères du Bassin de Lorraine depuis 1953 a été réalisée avec le procédé de pré-fabrication « Camus ».

« Préfabrication » signifie bien sûr que les bâtiments ne sont plus édifiés entièrement « sur le tas » comme ils le sont avec les méthodes dites traditionnelles.

Des bâtiments entiers sont construits en usine, sous forme de panneaux de béton armé de dimensions diverses présentant en général les dimensions d'une des faces d'une pièce. Ces panneaux sont moulés à plat, on y met au moment du moulage tous les éléments susceptibles d'être incorporés : carrelages, châssis de portes et de fenêtres, tasseaux, canalisations de toutes sortes, etc...

Il n'y a pas que du béton dans les « panneaux » : on y incorpore en effet, au moment du moulage, des plaques de polystyrène expansé permettant une isolation thermique excellente.

Ces panneaux sont ensuite stockés en attendant d'être emmenés au fur et à mesure des besoins sur les chantiers où ils sont assemblés grâce à des liaisons verticales et horizontales qui donnent au bâtiment son homogénéité et sa résistance.

C'est la Société Camus-Dietsch qui dans les houillères lorraines a réalisé les nouvelles cités selon cette méthode de construction : Behren, Farébersviller pour ne citer que les plus importantes.

Les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais ont également réalisé la plus grande partie de leurs programmes de logements avec le procédé « Camus ».

On peut dire que le succès de ce procédé a été extraordinaire, même à l'étranger : à Sarrebrück, à Hambourg, à Vienne, à Milan, à Liverpool, et même à Bakou et à Tachkent (en U.R.S.S.) on construit selon ce même procédé de préfabrication.

solution idéale, et le logement collectif. Ils sont implantés dans des ensembles moins citadins que les grands immeubles collectifs, permettant à nouveau de trouver des jardins au voisinage des habitations. Constitués de deux ou quatre logements ils diffèrent des anciennes habitations par le fait que la séparation des logements n'est plus verticale mais horizontale. C'est-à-dire que chaque logement est sur un seul niveau, soit au rez-de-chaussée, soit à l'étage. Ils ont été construits dans les cités : de la Colline à l'Hôpital, des Chênes à Hombourg-Haut, de Petit-Ebersviller, etc.

Déjà avant la fermeture définitive du dernier puits, et bien après cette date, l'immense patrimoine immobilier des HBL a été en grande partie revendu, et souvent racheté par ceux qui y logeaient.

Extrait de la revue « Mineurs de France » - N°59 février 1963

Les nouvelles cités étaient par ailleurs dotées de commerces, infrastructures sportives, structures médicales, etc., les rendant plutôt attractives durant la période de plein emploi dans le bassin houiller.

A partir de 1953 et jusqu'en 1962, on a ainsi vu surgir à partir d'éléments préfabriqués, les cités de Farébersviller, Rouhling, Behren (voir Zoom 2), entre autres.

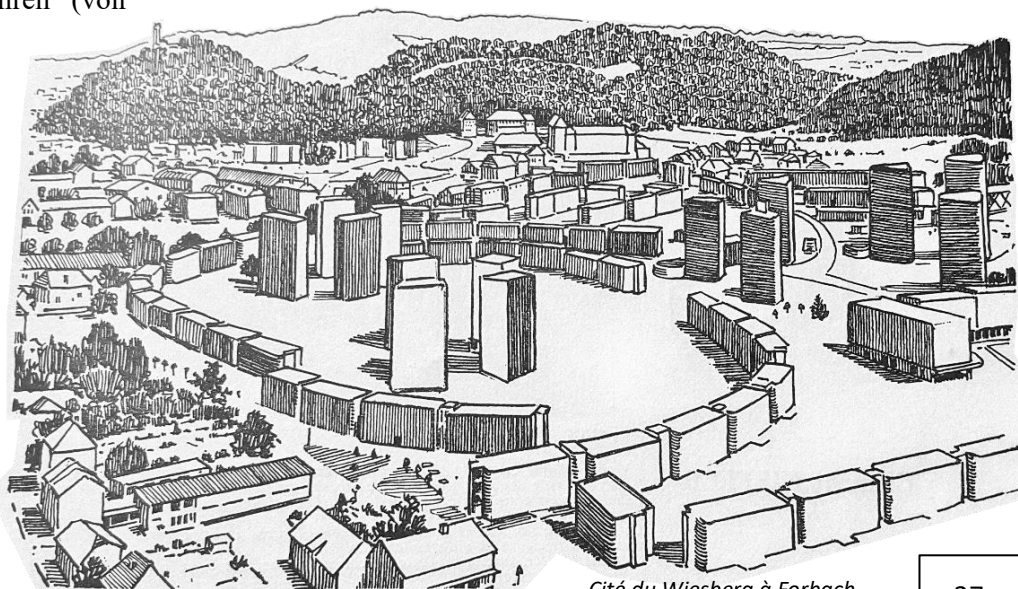
Dès 1962, l'urgence de l'accueil des personnes étant passée, et le nombre de nouveaux logements diminuant, le service Architecture des HBL a choisi de revenir à un habitat plus « individualisé ». Les MIG (Maisons individuelles groupées) ont alors fait leur apparition dans le bassin. Ils sont l'intermédiaire entre le pavillon individuel,

¹¹Au final, les HBL ont construit environ 15 000 logements jusqu'en 1965 !

Sources :

Revue « Mineurs de France » N°59 – février 1963

Revue « Energie charbon » N°5 - juin 2013 ; N°6 - mars 2014



Cité du Wiesberg à Forbach
Dessin de Jean Morette



La cité Hochwald à Merlebach :

La cité Hochwald n'est pas la seule cité minière de Merlebach qui en compte 13 au total¹², mais c'est la plus représentative des cités-jardins de la fin du 18^e siècle. Proche du siège d'extraction de Merlebach, dominée en son sommet par une église (et à partir de 1912, par un hôpital), elle forme un ensemble homogène de maisons identiques et proches, accompagnées d'un jardin, et alignées le long de rues se coupant à angle droit. En tout, ce sont près de 600 logements qui sont ainsi construits entre 1896 et 1929.

L'organisation de la cité reflète bien la structure hiérarchique des compagnies minières : les trois types de logements (ingénieurs/ouvriers/employés) sont représentés et imbriqués dans la cité. Les logements d'ingénieurs et d'employés sont les plus proches du siège d'extraction.

Ces logements seront progressivement modernisés à partir de 1974 : création d'un WC intérieur, réaménagement de la cuisine, eau chaude sanitaire, chauffage central au coke...

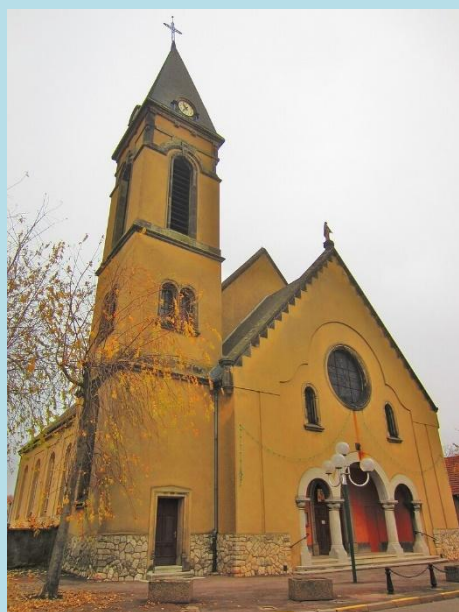
De même que les autres logements des cités du bassin houiller, ils ont été vendus, par les HBL après l'arrêt de l'activité charbonnière en Lorraine.

La cité Hochwald est en fait, à l'origine constituée de deux entités distinctes : « Kolonie Merlenbach » (« Hochwald 1 » ou encore « Cité de Merlebach centre ») et « Kolonie Hochwald » (« Hochwald 2 »).

Le terme « **Kolonie** » est un mot allemand désignant la cité ouvrière. Ses habitants sont surnommés les « **Kolonisten** ».

Longtemps après l'annexion, ces termes étaient toujours d'usage localement pour désigner les cités et leurs habitants.

¹² On peut encore citer, entre autres, les cités minières de : Sainte-Barbe, Cuvelette, Sainte-Fontaine, Reumeaux, Belle-Roche, La Chapelle...





Cité de Behren en 1965



La cité de Behren :

C'est en 1962 qu'a eu lieu l'inauguration de la cité de Behren, ville champignon de plus de 10 000 habitants. Elle fait partie, avec Rouhling et Farébersviller des cités de conception « Camus » (voir encadré page 27) construites en version IGC (Immeubles Grand Collectif).

Edifiée à côté de Forbach, à proximité de l'industrie minière, elle répondait ainsi à une double contrainte : 1) procurer un logement à l'énorme afflux supplémentaire de travailleurs qu'exigeait la bataille du charbon ; 2) assurer le transport de ces mineurs vers les sites de production sans étendre à outrance le réseau des autobus de ramassage. Pour rappel le « statut du mineur » de 1946 obligeait l'employeur à transporter gratuitement le salarié de son domicile à son lieu de travail.

Le petit village de Behren comptait 524 âmes en 1954. Avec la construction par les HBL, à partir de 1956 de sa cité, sa population augmente rapidement jusqu'à 12 512 Behrenois en 1968, avant de décliner à 6 571 habitants en 2022¹³.

Les appartements des immeubles collectifs proposaient un confort que bien souvent n'avaient pas les maisons des mineurs habitant dans les villages du bassin. Par ailleurs, tous les services et commerces indispensables y étaient proposés. Aussi, malgré la forte concentration urbaine et le brassage de populations très diverses – jusqu'à 23 nationalités s'y côtoyaient ! – les habitants y vivaient en harmonie durant la période faste. C'est avec la réduction de l'embauche au niveau des Houillères, liée aux crises du charbon et une

mécanisation exigeant moins d'ouvriers, que la situation s'est dégradée. Beaucoup de logements étaient habités par les familles nombreuses de l'après-guerre. Aussi, malgré la politique de développement d'entreprises nouvelles pour compenser la baisse d'activité de la mono-industrie qu'était la mine, les enfants du Bassin Houiller n'avaient plus accès à l'emploi.

Avec sa population nombreuse réduite au chômage, [...la cité euphorique des années 1960, 1970 et 1980 s'est alors vue accoler de nouvelles étiquettes, moins flatteuses. Au début des années 2000, sur la foi d'un rapport du ministère de la Cohésion sociale, elle a même été propulsée au hit-parade des communes les plus nécessiteuses de l'Hexagone : elle était, disait-on, la « ville la plus pauvre de France »...]¹⁴.

Le vaste programme de rénovation urbaine des dernières années lui laisse désormais entrevoir un avenir meilleur (la tour de 17 étages a été démolie en 2011, l'église désacralisée transformée en bibliothèque, etc.)

¹³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Behren-l%C3%A8s-Forbach>

¹⁴ <http://www.article11.info/?Behren-cite-mini%C3%A8re-sur-le-carreau>



Le statut du mineur (synthèse) :

Le 14 juin 1946, le mineur est doté d'un statut particulièrement avantageux. Le Statut du Mineur organise, sur de nouvelles bases, une profession, où la pénibilité et les risques du métier sont reconnus et compensés par des avantages substantiels. Les mineurs obtiennent des « avantages en nature », parmi lesquels le droit au logement et l'attribution de combustibles (charbon ou coke) aux mineurs en activité, aux retraités et à leurs veuves. La silicose est reconnue maladie professionnelle et la sécurité sociale minière est généralisée. Il accorde d'autres avantages : une sécurité sociale spécifique, des garanties salariales, le droit aux congés payés, l'exercice de l'action syndicale, la durée du travail, ainsi que le transport gratuit pour le personnel, la dispense des obligations militaires...

Il comprend des dispositions relatives à l'embauche et au licenciement, aux commissions paritaires et à la représentation du personnel.

Le Statut du Mineur prévoit également des dispositions en faveur de l'éducation et de la formation, l'institution d'écoles d'apprentissage et d'éducation professionnelle gratuites. Il crée enfin un fonds de bourse pour frais d'études à la charge de l'entreprise.

Le mineur est désormais un homme respecté et considéré. Il se voit même attribuer le titre de « Premier Ouvrier de France ».

Source : <https://mineurdefond.fr/fr--102-88-0>



3.2/ Les services :

En plus du logement, les compagnies minières dont « Sarre et Moselle », proposaient dès le début dans leurs cités minières de nombreux services dans le but de fixer leur main-d'œuvre.

Avec la nationalisation et l'émergence des grandes cités, les HBL (Houillères du Bassin de Lorraine) ont même été obligées bien souvent de dépasser leur rôle et faire face à toutes sortes d'équipements urbains : voiries, moyens de transport, aménagement des espaces verts, adduction d'eau, réseaux d'égouts, centres commerciaux, salles de spectacles, foyers et maisons de jeunes, chauffage central à l'échelle de villes entières. Il a fallu simultanément que les communes, le département et l'état prévoient l'implantation rapide d'écoles maternelles et primaires pourvues de terrains de jeux et si possible d'installations sportives. Tout était à faire, depuis les centres médico-sociaux, jusqu'à la gendarmerie en passant par les bâtiments du culte.

3.2.1/ Le transport :

Au début, les mineurs vivaient dans les villages et cités proches des puits de mine. L'élargissement progressif du recrutement a, très tôt nécessité un transport des



personnels entre le domicile et le lieu de travail. Le statut du mineur de 1946 impose même aux compagnies d'assurer gratuitement ce service.

Les HBL construisent leur garage à Freyming-Merlebach en 1948. Il accueille un parc automobile qui compte, à sa période de grande activité, jusqu'à 722 véhicules et emploie 600 chauffeurs. Outre les bus de ramassage, ce parc comprend des camions de pompiers, des véhicules de fonction et de service.

Bus de ramassage dans les années 1950



3.2.2/ Les commerces :

La SAMER, une structure emblématique

Le « Konsum », terme allemand équivalent à un « économat », est incontestablement la structure la plus ancienne mise en place, au cours de la période d'annexion de l'Alsace-Moselle, par « Sarre et Moselle » pour ses cités. Son rôle était de fournir de la nourriture de base au personnel ainsi que du matériel de première nécessité, à des prix contrôlés et identiques partout.

Chaque « Konsum » était tenu par un gérant, allemand jusqu'en 1920, ils seront lorrains après cette date. Le « Konsum » se transforme alors en « Société Coopérative ».

En 1925, la « Société Coopérative » prend le nom de S.A.M.E.R (Société d'Alimentation du Merle Et de la Rosselle). Les points de vente de la « SAMER » s'implantent à partir de cette date dans l'ensemble du bassin houiller, ils ne sont plus limités au secteur d'exploitation de la société « Sarre et Moselle ». Sa direction était alors à Merlebach, à côté du dépôt central rue Houillère qui alimentait tous les points de vente.

Dans les années 50, la société s'est implantée à Valmont. L'entrepôt a pris place dans les locaux de l'ancienne « Brasserie Crusem » édifiée en 1898.

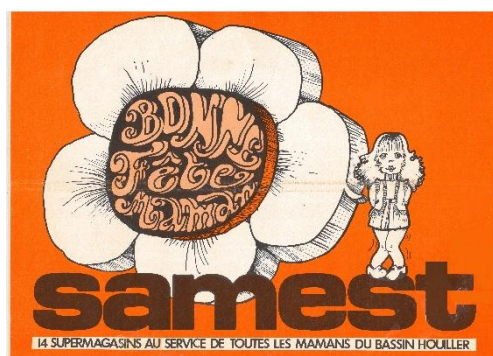
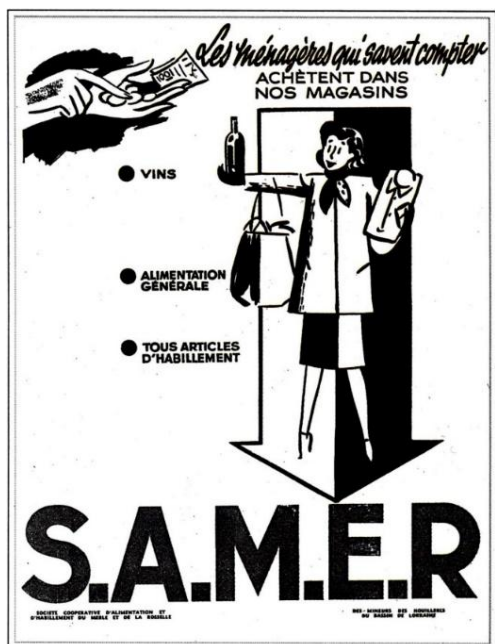
C'est le grand bâtiment en briques rouges d'une architecture assez originale et malheureusement en ruines aujourd'hui, qui se trouve en face de la gare.

L'entrepôt desservait ainsi l'ensemble des points de vente. On y transformait également la viande en charcuterie et l'on mettait en bouteilles le vin de table acheminé en camions citernes.

Pour maintenir sa clientèle, SAMER a créé un ancêtre de la carte de fidélité : les timbres qui, collectés, permettaient d'obtenir des réductions sur un futur achat.

Durant cette même période, la structure s'était même enrichie d'une supérette « SAMER », aménagée dans un autobus desservant les villages du bassin, dont le nôtre.

A partir de 1974, la « SAMER » peine à se moderniser face à la concurrence des grandes surfaces naissantes. Malgré les tentatives d'adaptation aux nouveaux marchés (sous des étiquettes différentes : SAMEST, SAMCHOC), les produits et les méthodes de vente ne sont plus adaptés. Elle déclinera alors doucement et cessera définitivement son activité après des décennies de présence (et de monopole) sur le bassin houiller.





Légende des photos (pages 31 et 32)

- 1 - Embouteillage de vin à l'entrepôt
- 2 - Camions de livraison au départ de l'entrepôt
- 3 - Confection de charcuterie à l'entrepôt
- 4 - Un point de vente SAMER
- 5 - L'entrepôt SAMER de nos jours

Page 31 – Publicités

Ci-dessus – Timbres de fidélité SAMER

Le « briquet » du mineur :

- 8 -

Il n'était pas question pour le mineur de descendre sans son casse-croûte au fond de sa musette. Son travail étant très physique, il avait bien besoin d'être requinqué par son fameux « briquet ». Cette expression venue du Nord, désignait à l'origine les deux tranches de pain tartinées de saindoux (auquel les lorrains ont ensuite substitué la « Lyonerwurst ») que l'on consommait avec un peu de café.

La « Lyonerwurst » :

Au saindoux, les Lorrains ont substitué la « Lyonerwurst ». C'est une saucisse de viande mélangée, hachée finement et d'une couleur rosée la rendant appétissante. Elle a longtemps constitué le mets privilégié pour le « briquet » des mineurs.

Le « Dreipennerbrot » :

C'est une contraction en platt du terme allemand « Dreipfündner Brot », pain de trois livres. Sa conception, nouvelle à l'époque, en pain long au lieu d'un pain rond, a facilité son utilisation pour la confection des casse-croûtes préparés en tartines doubles, faciles à emballer et ranger dans la poche de la veste de travail ainsi que dans la « musette ». Il a ensuite été ramené à 1 kg (2 livres), le « Kilo Brot » ou « Zweipennerbrot ».

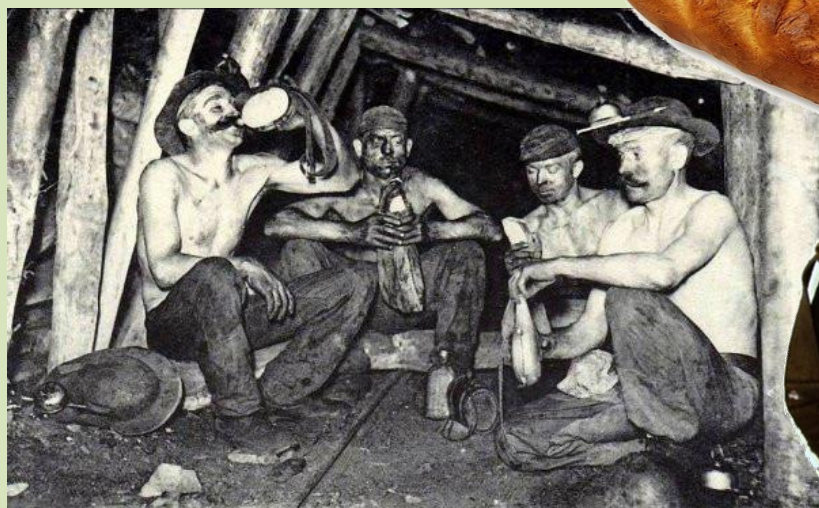
Pour éviter les prix concurrentiels des boulangers, « Sarre et Moselle » a décidé d'ouvrir en 1922, à la cité Bois-Richard à L'Hôpital, une boulangerie industrielle capable de livrer tous les points de vente. Le « Dreipennerbrot » a connu d'emblée un franc succès dans la population.¹⁵

Le « Kaffee Blech » :

C'est une gourde en aluminium avec bouchon mécanique à rondelle en caoutchouc amovible (type bouteille de limonade). Celle-ci était remplie de café noir très sucré qui constituait la boisson d'accompagnement du « briquet ».

Enfants, nous avons pour mission de casser les nombreux morceaux de sucre en deux, avant de les introduire dans le goulot de la gourde, lors de la préparation de la « musette » de papa pour son travail.

¹⁵ Source : Le siège de Merlebach – Robert Schmitz



Une rencontre de haut niveau :

- 9 -

La 32^e de finale de Coupe de France de football entre le SOM (Stade Olympique de Merlebach) et l'AS Saint-Etienne se déroule le 12 janvier 1958 dans l'ancien Parc des Princes à Paris. Un match a priori déséquilibré : Merlebach évolue en championnat de France amateur (CFA, 3^e division nationale) tandis que Saint-Etienne est champion de France en titre et invaincu cette saison-là en championnat de Division 1. Mais sur le terrain, les Merlebachois font sensation. Ils mènent 3-2 à dix minutes de la fin, avant de craquer et de perdre 3-5 en prolongations.

Composition des équipes

La composition du SO Merlebach du 12 janvier 1958 : étaient présents sur la pelouse du Parc des Princes : Nau, Carreau, Jost (gardien), Konrady, Stoll, Schwartz, Houselstein, De Guio, Brom, Schramm et Troszynski. L'entraîneur était Henri Hiltl, professionnel international autrichien avant-guerre, naturalisé français.



Le site internet suivant donne la composition des deux équipes ainsi que le déroulé du match.

<https://www.asse-stats.com/match-13-janvier-1958-coupe-de-france-so-merlebach>

Ces informations sont tirées du site internet (ci-dessous) du Républicain Lorrain qui donne accès à un film d'actualités cinématographiques de l'époque. Une première partie, d'une dizaine de minutes, est le résumé du match commenté par Georges de Caunes, immense journaliste (et papa d'Antoine). La deuxième partie, d'environ cinq minutes, mêle reportage sur le quotidien des mineurs merlebachois et images du match. Les commentaires sont de Claude Darget.

<https://www.republicain-lorrain.fr/edition-forbach/2020/04/22/so-merlebach-les-images-du-match-contre-saint-etienne-en-1958>



3.2.3/ Activités culturelles, sportives, sociales :

Depuis la création des cités ouvrières, le sport et les loisirs ont toujours su fédérer les populations quelles que soient leurs origines. C'est donc très tôt qu'y sont apparus divers clubs sportifs et que des salles communes, même modestes y ont vu le jour.

Avec la nationalisation des Charbonnages de France, d'où sont nés les HBL, ces institutions se sont renforcées afin de satisfaire la nombreuse population drainée par les Houillères.



L'ancienne piscine de Creutzwald

Terrains de football, salles de sport, piscines sont ainsi apparus sur l'ensemble du bassin, au service de la compétition parfois de haut niveau (voir encadré 9), mais également pour le seul loisir des populations.

La culture n'est pas en reste avec l'apparition de salles de spectacle, cinémas, foyers, etc.

Comme tous les Comités d'Entreprises, celui des HBL propose par ailleurs de nombreux avantages. On peut citer ceux dont tous les anciens se souviennent : le cadeau du père Noël, les colonies de vacances, les camps de jeunes, campings et autres séjours proposés aux personnels (voir Zoom 3).

Le Père Noël aux houillères



La traditionnelle distribution de jouets pour les enfants du personnel des H.B.L. s'est déroulée cette année du 9 au 20 décembre dans les différents sièges, usines et services des houillères. Plus de 31 000 jouets ont été ainsi distribués aux enfants de deux à douze ans. Pour les garçons : clown sur socle, aéroplane, voiture de course, ballon, trousse d'écolier, boîte de quatre jeux, panoplie d'outils, réveil de voyage, porte-documents ou trousse de toilette. Pour les filles : cygne de pique, lit basculant avec bébé, service à café, salles, sac à main, service à thé, sèche-linge Babix, livre, trousse de toilette ou sac à main. NOTRE PHOTO : la salle des fêtes du Puits Y à Merlebach, le jour de la distribution.

Article extrait de « Mineurs de France » - N° 219 – janvier 1970

Les jolies colonies de vacances

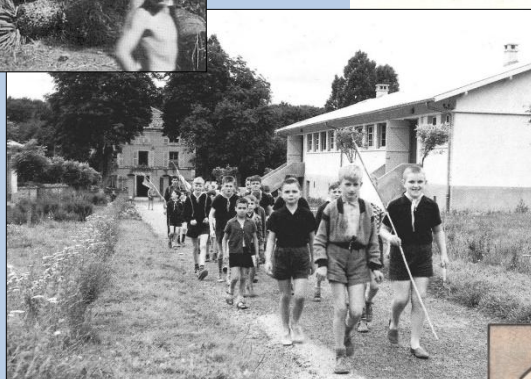
Il suffit de réécouter cette chanson de Pierre Perret pour que ressurgissant tous ces merveilleux souvenirs d'enfance et d'adolescence.

Saint-Gildas-de-Rhuys, Balazuc, Thiéry, Trémonzey, Le Pouldu, Valloire, Mons la Trivalle, Saint-Jorioz, Giens, Sanary, Chilly-le-Vignoble, Serre-Ponçon, Klingenthal, La Grande Motte, Le Brusac, Virieu, Le Mont-du-Chat, Praz-sur-Arly, Saint-Brévin, Olonne, Biarritz, Cannes, La Grande-Motte, etc.

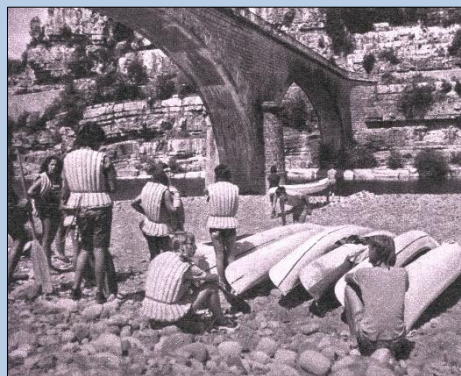
Ils sont nombreux tous ces lieux qui sentent bon les vacances d'antan, en colonies, camps de jeunes, campings ou appartements, entre copains ou en famille.



Colo à Cannes en 1950



Colo à Thiéry en 1964



Camps de jeunes à Balazuc en 1972



Colo à Chilly-le-Vignoble en 1974

Le retour des colons...

CETTE année, quatre mille cinq cents enfants du personnel des H.B.L. ont bénéficié d'un séjour dans une des huit colonies de vacances du Comité d'entreprise des H.B.L., des cinq colonies de l'Union régionale des Sociétés de Secours Minière de l'Est ou de celles de la S.S.M. de Sarre-et-Moselle et de la Caisse autonome nationale (C.A.N.).

Ces colonies sont installées, soit à la montagne (Virieu, Valloire, Le Mont-du-Chat et Praz-sur-Arly), soit à la mer (Saint-Brévin, Olonne, Ilbaritz, Cannes, Le Brusac, Giens et Sanary), soit à la campagne (Thiéry, Trémonzey, Chilly-le-Vignoble et Klingenthal).

Chacun peut ainsi choisir, dans la mesure du possible, entre ces trois solutions, encore qu'un avis médical soit demandé, la mer ou la

montagne pouvant être contre-indiquées pour certains organismes.

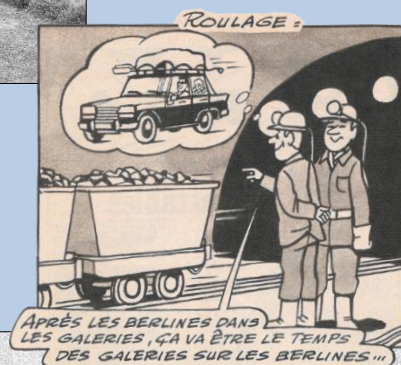
Pour cette année, près de

quatre - vingt - quinze mille journées de vacances ont été enregistrées dans l'ensemble des colonies.



Le retour des « colos », le 17 août, en gare de Forbach...

« Mineurs de France » - N° 163 - septembre 1974



Embarquement des retraités dans la Caravelle spéciale, le 9 mars 1974 au matin, sur l'aérodrome de Metz-Frescaty en direction de Menton vers le Centre de vacances Roger Latournerie

3.2.4/ Le culte

Lorsqu'au milieu du 19^e siècle, l'industrie minière a pris son essor en Lorraine, la religion était encore bien ancrée dans les villages et la ferveur religieuse très présente. Les populations de mineurs venus d'Allemagne et des pays de l'est tout comme des pays latins ont apporté la leur, non moins affirmée, essentiellement catholique, mais également pour une part protestante et même, à la marge, orthodoxe. Aussi, les habitants des cités ouvrières ont-ils très tôt manifesté leur désir de créer leur propre paroisse, et c'est souvent de leurs mains qu'ils ont construit leur première église-baraque, avec les matériaux fournis gracieusement par les compagnies.

A ces baraques dédiées au culte, se sont ensuite substituées des églises « en dur » dont la construction était le plus souvent prise en charge par les compagnies.



L'église-baraque de la cité La Chapelle à la fin des années 50

Les destructions liées aux deux guerres mondiales ont vu le même cycle se reproduire, d'autant plus que la période suivant les hostilités s'est accompagnée à chaque fois d'une augmentation de production appelant un renfort de populations ouvrières, nécessitant encore et encore la création de nouvelles cités.

De très nombreuses églises et même beaucoup de temples protestants ont ainsi été érigés dans le bassin houiller lorrain.

Après la seconde guerre mondiale, l'État a fait le pari de miser sur l'industrie lourde pour favoriser la reconstruction du pays. La nationalisation des mines de charbon et la bataille du charbon qui en était l'objectif, ont donné à la Lorraine une place de choix, celle-ci disposant de grandes réserves de houille. Avec par ailleurs une industrie sidérurgique forte, la région s'est fortement peuplée et a connu une période de grande prospérité, lui valant le titre de « Texas français ». Cette richesse économique a permis de faire appel, pour la reconstruction, à de grands architectes et ingénieurs pouvant donner libre cours à leur inspiration dans l'élaboration de projets basés sur des procédés et matériaux innovants. Il en résultera de nombreux et audacieux bâtiments techniques, logements individuels et collectifs, édifices religieux, à l'image de cet âge industriel. Le zoom 4 à la page 37 présente

quelques églises et temples du bassin houiller construits durant cette période.

Ainsi le seul bassin charbonnier voit l'émergence de 19 églises nouvelles entre 1950 et 1980, la majeure partie construite avant 1965¹⁶.

Ce riche patrimoine religieux, comportant quelques églises remarquables construites par des architectes de renom durant les trente glorieuses, est aujourd'hui menacé. Les dons faits par les fidèles, dont le nombre ne cesse de diminuer d'année en année, ne suffisent plus à en assurer l'entretien. Seul un changement d'affectation – par exemple à des fins culturelles, comme l'église Notre Dame à Behren-Cité¹⁷, reconvertie en bibliothèque – offrirait une chance de sauver certains édifices de la démolition.

Les églises orthodoxes sont en revanche peu implantées. Un bel exemple en est l'église orthodoxe serbe Saint-Lazare de Valmont, parfaitement entretenue (photo ci-contre).

*[...À l'origine, l'église était une baraque en bois. Ce n'est qu'en 1980 qu'elle a été construite en dur [...]. Dans la région, elles sont quelque 250 familles à pratiquer la religion orthodoxe et sont installées à Merlebach, L'Hôpital, Carling, Forbach, Saint-Avold et même Longwy. Des fils et petits-fils de Yougoslaves qui ont fui il y a des décennies le régime communiste de Tito, satisfaits de trouver un emploi de mineur dans le Bassin houiller...]*¹⁸



Par ailleurs, malgré un recrutement important de travailleurs musulmans après la seconde guerre mondiale, on voit peu de lieux de culte leur étant réservés dans le bassin houiller. On peut toutefois citer le bel édifice qu'est la Grande Mosquée de Farébersviller (photo ci-dessous).

*[...La mosquée El Hijra de Farébersviller a été construite en 1983 et a ouvert ses portes en 1986. Elle est la plus grande de l'Est de la France et son nom, Hijra, rappelle l'exil des premiers musulmans. Outre la beauté du bâtiment et des salles, c'est surtout sa conception, son style architectural qui en fait un édifice particulièrement original...]*¹⁹



¹⁶ Source : *Eglises lorraines des trente glorieuses* – Lucille Pierron – MétisPresses

¹⁷ C'est l'une des trois églises nomades érigées en Moselle suivant le procédé constructif mis au point par Jean Prouvé. Les deux autres étant celles du Christ-Roi à Forbach (Bellevue) et Notre-Dame-de-Fatima à Creutzwald (Breckelberg).

1961 : Consécration de l'église Notre-Dame à Behren-Cité

2010 : Désacralisation.

2012 : Début des travaux de conversion.

2014 : Réception des travaux.

Source :

<https://www.itinerairedarchitecture.fr/ficheop.php?id=617>

¹⁸ Source :

<https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-saint-avold-creutzwald/2016/06/09/eglise-orthodoxe-serbe-du-saint-prince-lazare-de-valmont-u-ne-foi-et-cinquante-bougies?preview=true>

¹⁹ Source :

<https://www.republicain-lorrain.fr/culture-loisirs/2020/08/04/la-mosquee-de-farebersviller-reunit-trois-cultures-les-quelles#:~:text=La%20mosqu%C3%A9e%20El%20Hijra%20de,l'exil%20des%20premiers%20musulmans.>

Chère sainte Barbe :

- 10 -

Dans chaque salle des mineurs, église ou place des villages et cités des bassins houillers, ou encore sur les drapeaux des sociétés de mineurs, veille la silhouette de sainte Barbe...

Elle est la patronne des mineurs, mais aussi celle des pompiers, des terrassiers, des artilleurs et de beaucoup d'autres corporations encore. Elle est aussi, ce que l'on ignore souvent, la protectrice de la campagne messine. Elle a en effet donné son nom à un petit village des environs de Metz, où une église lui fut élevée au 12^e siècle.

La vie de sainte Barbe († 235 apr. J.-C.), vierge et martyre, est surtout faite de traditions, pour ne pas dire de légendes. Originaire d'Orient au milieu du 3^e siècle, Barbara est la fille unique de Dioscore, riche édile païen d'origine phénicienne. Elle est d'une grande beauté, elle reçoit beaucoup de demandes en mariage de puissants seigneurs, mais elle refuse de se marier. Son père l'enferme alors dans une tour d'un grand luxe, où elle vivra à l'écart des hommes. Pendant l'absence de son père, convoqué par l'Empereur, le Christ se révèle à elle. Sa conversion est matérialisée par la troisième fenêtre qu'elle fait percer dans la tour, symbolisant la Trinité.

La colère de son père de retour de voyage sera terrible : Il brandit son épée et la poursuit dans la ville. Barbe réussit à s'enfuir, mais un berger découvre sa cachette et la dénonce. Son Père la saisit par les cheveux, et la traîne devant le gouverneur romain de la province.

Comme elle refuse d'abjurer la religion chrétienne, le juge la condamne aux pires tortures sous le regard de son père. On lui arrache les seins avec des peignes de fer, la brûle avec des lames rougies puis elle est fouettée. Mais, par la grâce de Dieu, elle ne ressent pas la douleur. Enfin, elle est promenée nue à travers le pays, tirée par un cheval. Elle implore Dieu et un ange vient cacher sa nudité. Elle refuse toujours d'abjurer : alors son père la décapite. Aussitôt, il est frappé par la foudre et réduit en poussière.



Détail d'un vitrail : Martyre de sainte Barbe (photo Denis Krieger)
Cathédrale N.D. de l'Annonciation - Moulins (Allier)



La jeune vierge martyre est traditionnellement fêtée le 4 décembre*, constituant un des temps forts de l'année dans les bassins miniers : c'est à la Sainte-Barbe qu'avaient lieu les cérémonies de remises de médailles...

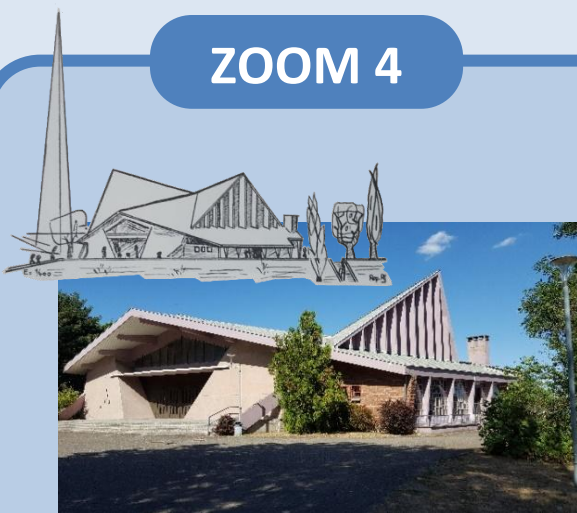
De nos jours, nos pompiers et mineurs organisent toujours leur banquet annuel à cette date.

* Loi du 20 mars 1951 : la Sainte-Barbe est un jour chômé et payé dans les exploitations et établissements miniers et assimilés.

Sources : *Du charbon et des hommes* – HBL - Éditions PIERRON, Éditions SERPENOISE (1993)

<https://eglisesduconfluent.fr/Pages/Pe-Barbe.php#>

ZOOM 4



Église Notre-Dame de la Cité Chapelle
Freyming-Merlebach



Église Notre-Dame de Fatima
Breckelberg - Creutzwald

Bibliothèque municipale
(Ancienne église Notre-Dame)
Behren-Cité

**Les trois églises nomades construites
suivant le procédé Jean PROUVÉ**

Église du Christ-Roi
Bellevue - Forbach



Église
Saint-Joseph
Bruch
Forbach



Église Sainte-Barbe
Cité des chênes - Hombourg-Haut

Eglises & Temples

Temple
Falck



Église Notre-Dame
Wiesberg - Forbach

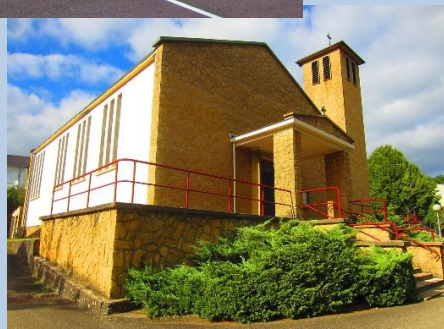
Église néo-apostolique
Freyming-Merlebach



Église Notre-Dame-des-Houillères
Cité Belle-Roche - Cocheren



Ancien temple de Petite-Rosselle



Temple
Creutzwald



Temple
Hombourg-Haut



Temple
Freyming-Merlebach

4/ Transformation du paysage :

Tout comme les autres territoires engagés dans la révolution industrielle, les 150 ans d'extraction du charbon du sous-sol lorrain ont changé durablement l'aspect humain et paysager du nôtre.

Ainsi, le bassin houiller lorrain s'est-il couvert de nombreuses cités : les corons des débuts (voir Zoom 1) ont fait place à de véritables villes avec de vastes immeubles collectifs après la seconde guerre mondiale (voir Zoom 2). Il va sans dire que les réseaux routier et ferroviaire ont évolué de concert avec ces transformations.

Par ailleurs, de nombreux chevalements subsistent, certains classés, témoins de notre glorieux passé industriel. L'activité minière a également fait surgir quelques terrils impressionnants, même s'ils sont moins visibles que ceux du Nord-Pas-de-Calais.



Enfin les anciennes carrières de sable – ce matériau était utilisé pour remblayer les galeries après extraction du charbon – comme celle du Barrois à Freyming-Merlebach, encore en exploitation il y a 25 ans à peine, ont laissé place, maintenant que la nature y a repris ses droits, à de magnifiques canyons aménagés et ouverts au public. Elles constituent aujourd'hui un havre de paix pour les espèces animales protégées qui peuvent y évoluer en toute tranquillité. La vue est magnifique depuis le belvédère suspendu au-dessus de la falaise : dépaysement garanti, à deux pas de chez nous !

Informations et plan d'accès au site :

<https://www.freyming-merlebach.fr/Temps-libre/Loisirs/Carriere.html>

https://www.mosl.fr/fr/fiche-sit/itineraires-et-ba-lades/f855145676_circuit-de-la-carriere-freyming-merlebach



Le salut du mineur : « Glück Auf »

- 11 -



Plus qu'un simple « Bonjour », ce salut traditionnel échangé par les mineurs quand deux postes se croisaient, signifiait littéralement « bonne chance pour la remontée ».

Il contenait toute la dangerosité du fond, dont on n'était jamais sûr de revenir. Il est resté très utilisé pour clore un discours ou pour rendre un dernier hommage lors d'un enterrement.



5/ Et tant de choses encore...

Il est difficile de résumer en ces quelques pages ce qui a fait vivre notre région pendant un siècle et demi d'une intense activité ponctuée de hauts et de bas, de périodes de guerre et de paix, d'annexion et de retour au pays...

Il resterait tant de choses à rajouter encore. Nous sommes conscients que les choix faits durant cette rédaction ont écarté certains sujets qui mériteraient eux aussi d'être développés : 1) le travail des enfants à la mine puis au criblage ; 2) le travail des femmes au fond, puis à la lampisterie, au criblage, etc., puis leur travail à la maison, aide indispensable au mineur ; 3) les grèves et avancées sociales ; 4) la représentation du personnel dans les instances et le syndicalisme ; 5) la santé et la prévention ; 6) les travaux du jour et

les métiers extérieurs, indispensables aux travailleurs du fond ; 7) la formation initiale et continue ; etc.

Pour finir, le seul tableau de la page suivante, faisant un rappel des **grandes catastrophes** illustrera à lui seul la dangerosité de ce métier qui a nourri nos familles pendant tant d'années (voir encadré 12).

6/ Et nos mineurs ?

Ils n'ont pas été oubliés, loin de là, mais plutôt que de présenter sommairement notre **Société des Mineurs d'Altrippe**, un chapitre leur sera réservé dans le prochain bulletin dans lequel nous aborderons le Calvaire d'Altrippe : ils accompagnent fidèlement la procession annuelle depuis toujours ; hommage leur sera donc rendu dans ce cadre.

Glück Auf !



Sources :

Les principaux livres, revues et sites internet consultés pour cette rubrique ont été mentionnés à la fin des paragraphes ou au bas des encadrés concernés.

Revues :

La revue « Mineurs de France » était distribuée mensuellement par les « Charbonnages de France » à ses personnels. Mme Antoinette Duchsher, décédée le 14 janvier 2021, avait patiemment collectionné cette revue durant de nombreuses années. Nous tenons ici à remercier ses enfants qui nous ont mis à disposition ces précieux documents.

Vendredi 15 mars 1907	Puits Vuillemin (Petite-Rosselle) : Le 15 mars 1907, plus de 240 mineurs ont pris leur poste au puits Vuillemin de Petite-Rosselle. A 22h15, une explosion de grisou se déclenche. Le bilan de cette explosion se solde par la mort de 83 mineurs. Parmi les victimes figurent tous les sauveteurs du puits Vuillemin. Il semblerait selon un rapport de la direction, que l'inflammation était due à une lampe, et non par un tir de mine. Il s'agit de l'accident collectif le plus meurtrier qu'ait connu le bassin houiller lorrain.
Vendredi 3 janvier 1919	Puits Sainte-Fontaine (St Avold) : Une explosion de grisou suivie d'un coup de poussières coûte la vie à 36 personnes. Une lampe défectueuse serait à l'origine de la catastrophe.
Jeudi 26 mars 1925	Puits Reumaux (Merlebach) : Suite à une défaillance de la machine d'extraction, la cage fait une chute au fond du puits avec à son bord 79 mineurs. On dénombre 53 morts et 28 blessés graves. Le 31 mars a lieu une cérémonie funèbre en présence de M. Peytal, ministre de l'industrie et Mgr Pelt, évêque de Metz.
Dimanche 15 septembre 1929	St Charles (Petite-Rosselle) : Le 15 septembre à 3h45 du matin, un fût de benzol de 200 litres destiné à l'alimentation des locotracteurs du fond tombe (suite à une fausse manœuvre) dans le puits St Charles 2. L'explosion engendrée par sa chute coûte la vie à 3 personnes.
Lundi 16 septembre 1929	Puits St Charles (Petite-Rosselle) : Lors de travaux de réparation des ventilateurs du puits St Charles 2, (suite à l'accident qui coûta la vie à 3 personnes la veille) des remontées subites de grisou à teneur explosive se produisent. Avant que l'ingénieur de service ne puisse donner l'alerte, une violente explosion ravage les têtes des puits et les salles de ventilateurs, tuant 23 personnes et en blessant 21 autres.
Samedi 2 septembre 1933	Carrière de Merlebach (Merlebach) : Un accident de tir à l'explosif dans la carrière de Merlebach coûte la vie à 4 personnes et en blesse 11 autres.
Mardi 27 juillet 1937	Puits St Joseph (Petite-Rosselle) : L'explosion d'une chaudière au jour coûte la vie à 7 personnes et en blesse 3 autres. Lors de cet accident, le chevalement du puits est partiellement détruit.
Vendredi 10 septembre 1943	Puits Vuillemin (Petite-Rosselle) : Un éboulement coûte la vie à 5 personnes.
Mardi 10 avril 1945	Puits La Houve (Creutzwald) : Un éboulement coûte la vie à 4 personnes.
Samedi 10 janvier 1948	Puits Vuillemin (Petite-Rosselle) : Coup de grisou en veine 12B à l'étage -600. On dénombre 23 morts.
Jeudi 23 décembre 1954	Puits Simon 3 (Forbach) : Coup de grisou en veine J à l'étage -340. On dénombre 8 morts.
Vendredi 21 novembre 1958	Puits Vuillemin (Petite-Rosselle) : Coup de grisou en veine G à l'étage -364. On dénombre 12 morts.
Mardi 10 février 1959	Puits St Charles (Petite-Rosselle) : Coup de grisou le jour du mardi gras, dans un montage en veine 17B. On dénombre 5 morts.
Jeudi 5 mars 1959	Puits de Faulquemont (Créhange) : Un accident de tir à l'explosif coûte la vie à 3 personnes.
Vendredi 29 mai 1959	Puits Sainte-Fontaine (St Avold) : Coup de poussière en veine D à l'étage -660. On dénombre 26 morts.
Mardi 1er août 1961	Puits Sainte-Fontaine (St Avold) : Un éboulement coûte la vie à 8 mineurs.
Vendredi 30 septembre 1966	Puits Reumaux (Merlebach) : Un éboulement coûte la vie à 3 mineurs.
Lundi 23 septembre 1968	Puits Sainte-Fontaine (St Avold) : 3 mineurs meurent par asphyxie.
Jeudi 30 septembre 1976	Puits Vouters (Merlebach) : Un feu se déclare à la base du montage de la veine 2A à l'étage -1036. Des sauveteurs appelés sur les lieux entreprennent en collaboration avec des agents du siège, la fermeture du chantier en question lorsqu'une violente explosion survient. Elle coûte la vie à 16 personnes.
Lundi 25 février 1985	Puits Simon (Forbach) : Un coup de grisou relayé par un coup de poussière coûte la vie à 19 personnes travaillant dans le montage de la veine 18 à l'étage -1050. 3 autres mineurs meurent intoxiqués par les fumées dans les chantiers en aval portant le nombre de tués à 22.
Jeudi 21 juin 2001	Puits Reumaux (U.E Merlebach) : Un coup de charge (libération brutale d'énergie accumulée dans les terrains) soulève le sol de la voie de base en veine Frieda 5 à l'étage -1250 coûtant la vie à 1 mineur et en blessant 8 autres.

Ce lourd bilan ne représente hélas que la partie émergée de l'iceberg. En effet, il ne faut pas oublier le nombre démesuré de victimes d'accidents individuels, ceux qui ont porté ou qui portent encore aujourd'hui les traces d'accidents graves, ni toutes les personnes qui ont incontestablement sacrifié leur santé dans ce combat pour le charbon.

La plus grande catastrophe minière française a eu lieu à Courrières dans le Nord-Pas-de-Calais le samedi 10 mars 1906. Un coup de grisou survenu en veine Cécile à la fosse N°3, ravagea les puits 2, 3, 4 et 11 dans lesquels 1500 mineurs étaient descendus. Cette catastrophe fit 1099 victimes et restera la plus meurtrière qu'ait connue la France. A noter que la Chine connut en 1942 une tragédie minière dont le bilan s'éleva à 1549 tués.

Source :

<http://lorraine.charbon.free.fr/index2.htm>



Événements

1/ Anniversaires de nos aînés :



À leur demande, certaines personnes souhaitent légitimement ne pas voir publier dans ce bulletin communal les photos souvenirs personnelles les concernant. Nous respectons ce choix.

Conformément à la tradition mise en place il y a quelques années, la commune met à l'honneur ses aînés en fêtant leur anniversaire tous les cinq ans à partir de l'âge de 85 ans, et tous les ans celui de nos doyens.



Nous avons été accueillis par la famille de Céline MARCK, née le 24 avril 1939, afin de lui souhaiter un très bon anniversaire pour ses 85 ans.



Nous avons rendu visite à Gérard PFISTER, notre doyen, né le 07 juillet 1937, qui a eu la joie de fêter ses 87 ans cette année.



Nous nous sommes rendus chez notre doyenne Odette SCHMITT, née le 04 août 1929, qui a compté 95 bougies sur son gâteau en 2024.



Marie-Juliette KLAM, née le 05 août 1939, nous a chaleureusement accueillis pour partager avec elle un sympathique moment à l'occasion de ses 85 ans.

Tous nos vœux de bonne santé et beaucoup de joie auprès des leurs et au sein de notre communauté !

L'état civil

1/ Naissances :



Lilou, Edwige TOUSCH
Née le 03 juillet 2024
Fille de Laetitia et Alexandre TOUSCH



*Bienvenue parmi nous
Félicitations aux heureux parents*

Marceau, Maé LIEBHARDT
Né le 16 août 2024
Fils de Lorraine BOURDEAUX
et Jonathan LIEHARDT



2/ Mariage :



C'est avec beaucoup d'émotion que le samedi 10 août 2024, René MÉDERLET, adjoint au maire, a célébré le mariage de son fils Thibaut avec Myriam ALI, tous deux professeurs des écoles.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

L'état civil

3/ Décès :

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »



Jeanne HEN dite Denise
★ 24 juillet 1942
† 30 juin 2024

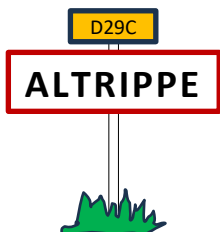


Gabriel ROHRBACHER
★ 10 mai 1948
† 28 juillet 2024



Odette FRIEDRICH
★ 12 avril 1931
† 22 mars 2025

4/ Arrivées et départs du village :



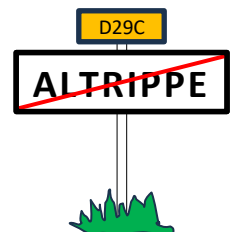
Arrivées :

Famille TANCHOT (22 rue principale)
Christian SCHMITT (20 rue principale)
Claire NASSOY (18 rue des écoles)

*Nous souhaitons la bienvenue parmi nous aux arrivants,
et bonne chance aux partants...*

Départs :

Camille GÉRARD (21 rue des écoles)
Lorraine BOURDEAUX (61 rue principale)



Les travaux et projets



1/ Éclairage public à led :

Courant mai 2024, la société « Est-Réseaux » a procédé au remplacement de l'ensemble des 81 têtes de lampadaires classiques du village par des projecteurs à led beaucoup moins énergivores.

Contrairement à de nombreux villages alentour qui coupent complètement leur éclairage public sur une partie de la nuit, nous avons choisi de le maintenir mais de façon réduite sur cette même période, les



têtes de lampadaires installées intégrant cette fonction d'atténuation.

Nous réduisons ainsi fortement notre consommation électrique par rapport à la solution précédente tout en préservant une circulation sécurisée dans le village.

2/ Éclairage du terrain de football :

L'alimentation électrique des deux projecteurs éclairant le terrain de football était défaillante. Un nouveau câble a été mis en place, alimenté par le coffret du foyer, et commandé au niveau de la buvette.

Par ailleurs les deux pylônes supports étaient attaqués par la rouille nécessitant leur remplacement. C'est la société « SFL » qui a réalisé deux nouveaux supports, que nous avons équipés de projecteurs à led, là-aussi dans un souci de réduction de consommation électrique.

3/ Transformation de la salle communale :

Les travaux d'agrandissement de la salle communale évoluent plutôt bien et nous estimons la fin de chantier au courant du 4e trimestre 2025. L'inauguration de la salle se fera donc un peu plus tard que prévu car nous avons décidé d'y inclure des travaux supplémentaires, apparus en cours de chantier, afin d'offrir à l'arrivée un meilleur confort d'utilisation et une esthétique améliorée du foyer : remplacement complet du carrelage de sol de la salle (les anciens carreaux étaient très abîmés et se décollaient par endroits), remplacement du plafond moisi des douches par des plaques hydrofuges, rajout d'une VMC dans les vestiaires, etc.

Quelques jalons depuis le dernier bulletin :

- Printemps 2024 : finalisation du projet et du cahier des charges avec l'architecte.
- Juin 2024 : appel d'offres et dépouillement.
- Juillet 2024 : démontage et déplacement du mobilier de la cuisine et autres composants récupérables, par une équipe municipale élargie.

Déplacement de la citerne de gaz par notre fournisseur Vitogaz, indépendamment du reste du chantier.

Par ailleurs, le chantier nécessitait la création d'une « base de vie » pour les personnels des entreprises œuvrant sur le site. Les vestiaires attenants à la salle, initialement prévus pour cet usage ne convenaient pas car des travaux y auraient également lieu (ne serait-ce que la cloison coupe-feu séparant la salle et les vestiaires).



Les travaux et projets

Pour remédier à cette nouvelle contrainte, il nous a fallu libérer la salle de réunion située à l'arrière de la buvette. Nous avons alors proposé aux associations de tenir provisoirement leurs réunions dans la salle de motricité de l'école (voir le paragraphe 4 à la page 47).

Le football club se voyant privé de vestiaire a dû lui-aussi s'adapter à la situation.

Les solutions que nous avons trouvées ensemble ne sont certes pas satisfaisantes, mais chacun y a mis du sien et nous tenons ici à remercier le club ainsi que les autres associations pour leur compréhension.

- Août 2024 : réunion de lancement avec les dirigeants des entreprises retenues.
- Septembre 2024 : lancement du chantier par le gros-œuvre.
- Depuis cette date, une réunion de chantier se tient tous les jeudis matin, à de rares exceptions près.
- De septembre 2024 à mars 2025 : démolition des cloisons internes, démontage de certaines consoles de chauffage, élévation des cloisons coupe-feu entre vestiaires et salle des fêtes (deux espaces entièrement distincts maintenant), construction des nouveaux espaces intérieurs (sanitaires, bar, rangement...), installation des VMC et remise en place des consoles de chauffage déplacées, réalisation de la nouvelle installation électrique, remplacement partiel de l'isolation des combles, plomberie et évacuation des eaux usées, carrelage des sanitaires de la salle, construction de l'extension qui accueillera : hall d'entrée, WC PMR et cuisine (avec zone de cuisson/préparation et zone de lavage distinctes)...



Les travaux et projets



Les travaux et projets

4/ Salle de réunion :



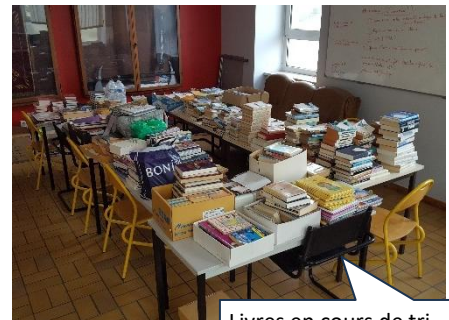
Future salle de réunion

Comme il est précisé dans le paragraphe précédent, la salle de réunion se trouvant à l'arrière de la buvette, fera office de « base de vie » pour le personnel intervenant sur le chantier du foyer jusqu'à la fin des travaux. Les associations se trouvant démunies de ce lieu de réunion ont ainsi été provisoirement redirigées vers la salle de motricité de l'école. Cette salle a également été mise à la disposition des villageois pour l'accueil de leurs proches après un enterrement, comme il est d'usage.

Il a été décidé de transformer la salle de l'ancienne école (au rez-de-chaussée du bâtiment)

en salle de réunion, comme c'était le cas à l'époque où elle servait de salle de formation pour les sapeurs-pompiers avant la fusion avec Leyviller.

Cette mise à disposition à l'intention des associations sera effective dès le début de l'été. Les livres qui y sont actuellement entreposés seront stockés ailleurs et l'espace ainsi libéré, réorganisé en salle de réunion.



Livres en cours de tri

5/ Médiathèque :

Notre projet de bibliothèque, bien que n'étant toujours pas très visible a pourtant bien évolué depuis le dernier bulletin. Nos différentes réunions avec la « Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques » (DLPB) du département de la Moselle ont permis de définir un aménagement possible et les conditions de fonctionnement de notre future structure. Nous avons procédé à l'établissement d'une « convention de partenariat pour le développement de la lecture publique » entre notre commune et le département de la Moselle, qui nous a été accordée par M. Patrick WEITEN, Président du département.



Salle de motricité

Salle de repos

Nouvelle école
(future bibliothèque)

Depuis, en collaboration avec les services de la DLPB de Moselle et la médiathèque de Créhange, dont nous dépendrons, nous sommes en train de définir les besoins en mobilier, informatique (matériel et logiciel), etc., ainsi que les dossiers de subvention auxquels nous pouvons prétendre.

La réalisation de la bibliothèque est en partie dépendante de la fin des travaux au foyer, le mobilier de la cuisine étant entreposé dans la salle de repos de la nouvelle école depuis juillet 2024.

6/ Dernière minute !

Il avait été annoncé lors des vœux que les travaux de rénovation du mur d'enceinte du cimetière seraient réalisés au cours de l'année 2025.

Malheureusement, les services de l'État viennent de nous informer que, compte tenu des restrictions budgétaires, le dossier de demande de subvention que nous avons déposé n'a pas été retenu et que nous devons le réitérer en 2026.

Les associations

1 – Les Arboriculteurs

Le Syndicat des Arboriculteurs d'Altrippe a pour vocation première la mise en valeur du patrimoine fruitier d'Altrippe.

Aussi propose-t-elle, dès sa création en 1988, des cours de taille, des commandes groupées d'arbres fruitiers, une fête du verger avec présentation et vente de fruits et légumes, etc.

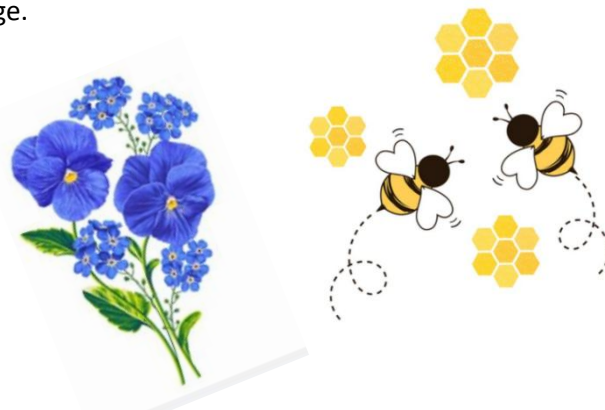
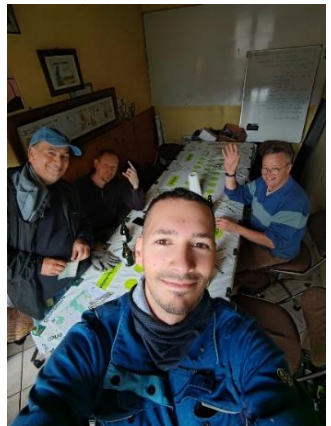
Très tôt, elle a mis en place une marche populaire annuelle le 8 mai, avec possibilité de se restaurer après l'effort. Une foule de participants fidèles s'y retrouve ainsi depuis de nombreuses années.

Par ailleurs, dès le départ, l'association s'est dotée d'un alambic permettant à ses membres de distiller le produit de leurs vergers dans le local de l'ancienne laiterie mis à sa disposition par la commune.

Après de longues années de bons et loyaux services, cet alambic arrive aujourd'hui naturellement en fin de vie.

Aussi, après une longue prospection sur le marché de ce matériel peu ordinaire, trois membres du Comité : Claude, Dominique et Joseph se sont rendus à un salon en Autriche, à la frontière tchèque afin d'y trouver la perle rare ou à vrai dire, les perles. En effet, ce sont deux alambics qui ont retenu leur attention : l'un de 100 litres (comme l'actuel) et l'autre de 36 litres pour la distillation de plus petites quantités (comme la framboise ou autres raretés). C'est après la demande d'une subvention pour l'acquisition de ce bien que la commande va être passée afin que perdure cette méthode de distillation classique en deux passes, à laquelle sont attachés les membres de l'association. Une réorganisation et un rafraîchissement du local sont également prévus pour accueillir ce nouveau matériel.

Le Syndicat des Arboriculteurs est heureux d'accueillir tout nouveau membre intéressé par ses activités et à l'écoute de toute proposition nouvelle pouvant contribuer à faire vivre le village.



Les associations

2 - L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES Les p'tits cartables

L'association, créée depuis plus de 30 ans, a pour vocation de récolter des fonds, afin d'aider au financement des sorties scolaires, projets pédagogiques ou d'achats de matériel pour l'école. Pour ce faire, l'association organise diverses manifestations, telles que la vente de chocolats (à Noël et à Pâques), la vente de calendriers agrémentés des photos de classes, une tombola en fin d'année, et notre fameux feu de la St Jean.

Nos principales actions

Le carnaval de l'APE a eu lieu à Laning le 11 Février, en présence du clown-magicien Marchellow



Le 21 Mai, nous avons eu le plaisir de proposer le spectacle poétique et écolo de Roberdam "Les émotions de la planète".



Le 22 Juin 2024, malgré une météo capricieuse, nous avons fait le choix de maintenir le traditionnel feu de la St Jean. Celui-ci nous a permis de récolter 4388,07€



Participation au financement des projets scolaires en 2023-2024

Spectacle de Noël - Cie Trio Virgule	1531,66€
Voyage des CM2	3565€
Atelier Poema (CM2)	200€
Sortie Ste Croix (maternelles)	921,50
Visite Chateau St Sixte (CE2-CM1-CM2)	726,40€
Volerie des aigles + Haut-Koenigsbourg (CP-CE1)	1115€
TOTAL	8059,56€

Les membres du bureau 2024-2025



Dates à retenir

09.03.25 :
Carnaval des enfants
14.06.25 :
Feu de la St Jean

Chaque geste compte !

« Les P'tits Cartables » incarnent l'esprit de solidarité et d'engagement envers l'éducation, pourtant l'association s'affaiblit un peu plus chaque année. Nous avons besoin de sang neuf pour nous aider à mener à bien nos projets : si vous avez un peu de temps libre, des idées ou des compétences à partager : **REJOIGNEZ-NOUS !** Vous avez envie de nous aider, mais vous manquez de temps ? Vous pouvez également soutenir l'association en faisant un don de jeux, jouets, livres, accessoires, goodies, bon cadeaux, etc.



Suivez notre actualité sur notre page Facebook
"les p'tits cartables"



Les associations

3 - Le Football Club d'Altrippe

Composition du Comité :

Présidente : Mme Claudine JOST
Vice-président : M. Florian BOSCH
Secrétaire : M. Mickaël FROELIGER

Trésorière : Mme Manon BOSCH
Trésorier adjoint : M. Claude SCHMIDT
Assesseurs : M. Jérôme JOST
Mme Sophie MONCIEU



Le Football Club d'Altrippe vous invite à le suivre dans ses différents matchs mais également lors des entraînements à Altrippe. La buvette est alors régulièrement ouverte et permet des échanges sympathiques autour d'une consommation.

Par ailleurs :

1. Le FC Altrippe vous propose une soirée pizza le samedi 13 septembre 2025. Comme l'année dernière, nos pizzas seront disponibles sur place, à emporter ou en livraison. Nous ferons le tour du village pour récupérer vos commandes.
2. Le FC Altrippe organise une nouvelle fois, en partenariat avec la CASAS, le cinéma en plein air le vendredi 11 juillet 2025. Cette année, la soirée aura lieu dans la cour de l'école.
3. La reprise des entraînements pour la saison 2025/2026 aura lieu le dimanche 20 juillet 2025 à 10h au stade d'Altrippe. Tout nouveau joueur sera le bienvenu.
4. Pour la saison 2025/2026 nous cherchons à recruter des enfants (filles et garçons) nés en 2019 et 2020 pour la création d'une équipe.

Restez connectés sur la page Facebook « F.C. Altrippe » sur laquelle vous retrouverez des informations sur les manifestations à venir...

Bénévoles, dirigeants, joueurs ? Rejoignez-nous pour une nouvelle aventure au F.C. Altrippe !

Toute nouvelle arrivée sera la bienvenue.

Contact :

- Par mail : fcaltrippe@outlook.com

- Par téléphone : 06 86 71 95 61 (Florian BOSCH – Vice-Président)
07 71 76 74 50 (Mickaël FROELIGER – Secrétaire)

- Par Facebook : page « F.C. Altrippe »

Les associations

4 – La Société des Mineurs

La Société des Mineurs d'Altrippe participe, comme d'habitude à toutes les cérémonies ayant lieu à Altrippe (11 novembre, Ste Barbe...).

Cependant, comme le sujet « Em Wahnweg uf da Trep' » poursuit cette année l'histoire de la mine, il a été décidé avec son président, de ne pas développer davantage la page qui lui est réservée dans la rubrique des Associations.

5 – Les Sapeurs-Pompiers

(Articles à fin décembre 2024 fournis par l'Adjudant Thomas NICOLAY, Chef de l'Unité Opérationnelle de LEYVILLER)

1/ Interventions

L'an dernier, les sapeurs-pompiers de LEYVILLER-ALTRIPPE ont réalisé une quarantaine d'interventions. En septembre dernier, l'une d'entre elle, un feu de hangar agricole dans une commune du saulnois les a fortement mobilisés. Il se sont en effet relayés pendant plus de 15 heures en continu afin de surveiller toute reprise.

2/ Passation de commandement

Le 07 décembre dernier, l'adjudant-chef IMHOFF Jérôme a confié le commandement de l'unité opérationnelle à l'adjudant NICOLAY Thomas, après presque 10 années d'exercice dans ses fonctions.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de : M. KONIECZNY, Maire de ALTRIPPE ; M. BALLIE, Maire de LEYVILLER ; M. END Jérôme Conseiller Régional du Grand Est et suppléant du député M. DI FILIPO ; M. DIDOT, Conseiller Départemental et M. COSCARELLA, Président de la CASAS.



Les associations

3/ Sainte Barbe

La célébration de notre patronne, la Sainte-Barbe a suivi la cérémonie de passation de commandement. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs de nos personnels :

Les médaillés :

- Caporal-Chef CLAUSIUS Hervé : Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon Grand Or pour 40 années de service !!
- Sergent honoraire SCHMIDT Pierre : Médaille du mérite départemental échelon Bronze en reconnaissance de son investissement dans l'amicale des sapeurs-pompiers au sein de laquelle il a exercé la fonction de Président durant plus de 10 années.
- Lieutenant honoraire FISCHER Jean-Paul : Médaille du mérite départemental échelon Argent en reconnaissance des années exercées à la fonction de chef de centre de Altrippe, pour son implication dans la mutualisation des casernes de Altrippe et Leyviller et la poursuite de son engagement en tant qu'adjoint au chef de l'Unité Opérationnelle de ALTRIPPE-LEYVILLER.

Les promus :

Après 3 années d'exercice dans leur grade de caporal(e) :

- Le Caporal CLAUSIUS Hervé est promu Caporal-chef
- Le Caporal HAUSER Colin est promu Caporal-chef
- La Caporale BALLIE Mélissa est promue Caporale-chef

Les diplômés :

- Le sapeur de 2^{de} classe BRAYER David s'est vu remettre les diplômes d'Equipier Secours à Personnes et d'Equipier Incendie et Divers.
- Le Caporal-Chef HAUSER Colin a quant à lui reçu le diplôme de Conducteur Engins Pompe

Les JSP ne sont pas en reste puisque CALCATERRA Emma, BLANRUE April et OLMSCHIED Guillaume ont tous les trois reçu le diplôme de Prévention et Secours Civique de niveau 1.

Toutes nos félicitations à l'ensemble des diplômés !! C'est tout le fruit de leur travail qui ne demande qu'à être mis en application à présent.

Cette Sainte-Barbe a également été l'occasion de mettre à l'honneur **deux de nos personnels qui ont fait valoir leur droit à la retraite** (bien méritée !) :

- Le Caporal-Chef SCHMIDT Pierre est nommé Sergent honoraire après 25 années de service. Il a cessé ses fonctions le 02 janvier 2025.
- L'Adjudant-Chef FISCHER Jean-Paul est nommé Lieutenant honoraire après 35 années de service. Il a cessé ses fonctions le 30 juin 2024.

A tous les deux, merci ! Merci pour ce que vous avez fait, merci pour votre engagement !

Il ne vous reste plus qu'à PRO-FI-TER !!



Les associations

6 – Les Amis de Saint-Gervais

Aujourd'hui le comité est composé de :

Présidente :	Marie-Angèle BLUM
Vice-présidente :	Christiane KLEIN
Trésorier :	Grégory BLUM
Trésorière adjointe :	Siegelinde THIEL
Secrétaire :	Théo IMHOFF
Secrétaire adjointe :	Marie BAURIERES
Assesseurs :	Josyane ERBRECH, Michèle HOSSFELD, Claire MOLTER, Marie-Louise PRIM, Josette ROHRBACHER, Marie-Anne SCHANG, Josette SCHMITT, Sébastien SCHMITT.

A ce jour, l'association compte environ 60 adhérents.



Lors de la réunion de comité, Mme Josette SCHMITT fut mise à l'honneur pour le travail de comptabilité fourni pendant toutes ces années. Des applaudissements et un bouquet de fleurs ont été suivis d'une fête pour notre nonagénaire. Très émue, elle sillonnera encore en tant qu'assesseure dans l'association des Amis de Saint-Gervais.

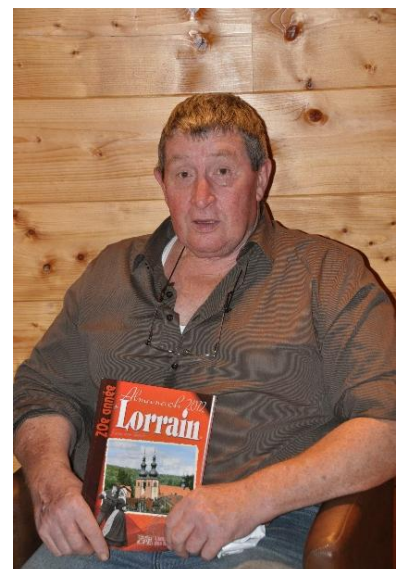
Encore un grand Bravo à toi Josette.

Pour le week-end de la Pentecôte 2025, 26 personnes de l'association des Amis de Saint-Gervais se rendront en Charente pour la traditionnelle rencontre Altrippe – Saint-Gervais.

Pour Information : le repas prévu en octobre sera possible si les travaux de transformation du foyer sont achevés.

† Une grande pensée pour Gaby ROHRBACHER qui nous a quittés le 28 juillet 2024.

Un grand Merci à lui pour son dévouement au comité et au sein de l'association.



Les associations

7 – La Société du Calvaire

Messe au Calvaire : le dimanche 30 juin 2024 en l'honneur d'Eugène SCHANG



Préparation du repas avec salade de pommes de terre maison.



Malgré une mauvaise météo et un foyer en travaux, la restauration a été assurée sous chapiteau et à la salle de motricité de l'école



Travaux réalisés au cours de l'année 2024 : rabotage des souches, consolidation des joints du rocher, retrait de l'ancien escalier et préparation d'une dalle renforcée de soutien, ainsi que tout l'entretien du calvaire : 5 sorties fauchage et 3 sorties travaux divers...



...et toujours dans la joie et la bonne humeur !

Les associations

Fête du Calvaire :

le dimanche 1^{er} septembre 2024

126^e anniversaire

Nous tenons tout particulièrement à remercier les personnes qui ont offert les belles fleurs ainsi que les dames qui ont assuré la décoration du site.



Un Hommage a été rendu cette année à Astrid Konieczny pour ses 30 ans de service au sein de la Société du Calvaire ; une bougie de remerciement lui a été remise par le président.



La cérémonie a été suivie du traditionnel café-gâteau et barbecue.



Le Conseil Municipal Jeunes

1/ Brioches de l'Amitié :

L'opération « Brioches de l'Amitié » menée tous les ans depuis la création du CMJ a rapporté, avec la vente de 2024, un bénéfice de 405 €, somme intégralement reversée à l'Apei Moselle (Association de parents et amis de personnes handicapées mentales).

2/ Nichoirs à mésanges :

C'est une équipe composée de Fred, Greg et Vincent qui s'est chargée du nettoyage annuel des nombreux nichoirs à mésanges installés par le CMJ sur le territoire de la commune.



3/ Octobre Rose :

Comme de nombreuses localités, Altrippe a participé en 2024 à l'opération de lutte contre le cancer du sein : « Octobre Rose ». C'est une première marche populaire organisée dans ce cadre qui a été proposée par le CMJ le dimanche 13 octobre. Les nombreux participants qui, après la marche, ont pris leur repas sur place ont permis de dégager un bénéfice de 655 € intégralement reversé à l'association « Centre Ressource Moselle Est » qui propose une offre d'accompagnement aux personnes touchées par le cancer et leurs aidants.

Un grand merci à tous les participants et aux organisateurs.

Nous avons par ailleurs été très touchés par la présence en nombre des marcheurs du Club Vosgien de Racrange, les « Chnobottes », organisme qui nous accompagne dans notre projet de balisage d'un sentier sur notre commune. Nous tenons ici à les saluer également.



Le Conseil Municipal Jeunes



4/ Marché de Noël :

Notre deuxième « Marché de Noël » a de nouveau rencontré un franc succès (voir également en page 14). Quelques mois étaient nécessaires à l'équipe pour confectionner les articles qui sont venus égayer les étalages disposés dans la salle de motricité de l'école.

De nombreux visiteurs, des chants de Noël, le conte de saint Nicolas et du boucher, la dégustation de pâtisseries puis de saucisses grillées ont fait de ce dimanche après-midi un moment très convivial de ce temps de l'Avent.

Saint Nicolas a effectué la distribution de bonbons à tous les enfants sages...



Le Conseil Municipal Jeunes



Le Conseil de Fabrique

1/ Salle paroissiale : Nous avons procédé à un petit rafraîchissement de la salle : peinture, achat de stores pour les fenêtres, nouvelles chaises et fabrication d'une nouvelle table.

2/ Crèche : Cette année nous avons participé à la « Route des Crèches en Moselle ». Pour enjoliver la nôtre, des jeunes nous ont réalisé des maisons, moulin, puits... Sébastien, Yves, Joseph et Sylvain se sont chargés de la réalisation.
Quel bonheur à Noël de voir les yeux émerveillés des enfants face à ce décor !

3/ Soirée Pizzas / Flamms : Depuis de nombreuses années, nous proposons aux villageois une soirée pizzas / tartes flambées avec livraison à domicile. Le bénéfice permet, en plus de la collecte de fin d'année, de contribuer au bon fonctionnement de notre belle Église d'Altrippe (l'entretien, le chauffage, l'assurance, l'électricité, les articles de cultes, ...)

Encore un grand Merci pour votre générosité !



CALENDRIER DE COLLECTE 2025

DIFFEMBACH-LES-HELLIMER - PETIT-TENQUIN
GRÉNING - HELLIMER - LEVILLER - ALTRIPPE
FRÉMESTROFF - FREYBOUSE - GROSTENQUIN
BISTROFF - ERSTROFF



JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

○ Jour de ramassage sacs transparents

■ Jour de collecte multiflux

■ Jour férié

Accès EXCEPTIIONNEL

AUX DÉCHÈTERIES DE LA CASAS

PARTICULIERS

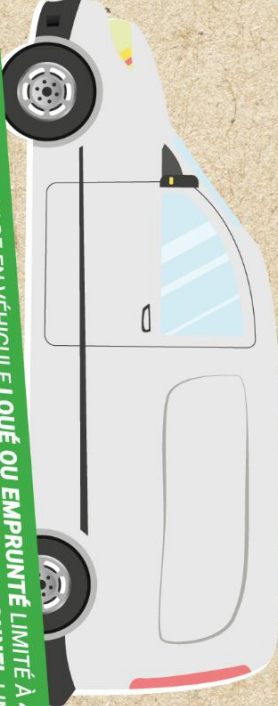
Prévoyez votre passage en déchèterie dès maintenant

- Formulaire nécessaire pour votre passage avec un :
- VÉHICULE LOUÉ OU EMPRUNTÉ, DU LUNDI AU SAMEDI
- VÉHICULE UTILITAIRE PERSONNEL, LE SAMEDI



SCANNEZ POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE

48H AVANT VOTRE PASSAGE / VOLUME MAX DE DÉCHÈTS : 3m³



- PASSAGE EN VÉHICULE LOUÉ OU EMPRUNTÉ LIMITÉ À 4 PAR AN
- PASSAGE LE SAMEDI EN VÉHICULE UTILITAIRE PERSONNEL LIMITÉ À 4 PAR AN
(non cumulable avec des passages véhicule loué ou emprunté)



Un bon de passage vous sera délivré après avoir rempli le formulaire en ligne !

Toutes les infos sur www.casas57.fr
Rubrique "Mes déchets" regie.collecte@casas57.fr
03 87 00 32 90
l'appel 3



Nos partenaires

Nous tenons à adresser tous nos remerciements aux entreprises qui ont participé au financement de cette publication.



SFL SARL
2 rue Alexandre Dreux – ZI du Fürst
57730 FOLSCHVILLER
Tel : 03.87.92.62.90
Fax : 03.87.90.62.91
Web : www.sfl57.fr

Ets MARTIN
MOTOCULTURE DE PLAISANCE

CASE III AGRICULTURE  **Husqvarna**



Tél. **03 87 01 83 55**
57660 DIFFEMBACH-LÈS-HELLIMER

LE FLORIDE
HÔTEL ★★★
RESTAURANT

40 rue Nationale
F-57660 HELLIMER
+33(0) 387 018 711
+33(0) 637 445 485

 **express**
Hellimer
centre
de **8h à 20h**
le dimanche matin dès 9h


LES HAMEAUX DE BROCELIANDE
Pension féline (et rongeurs)
Mme PILLEVESSE Agnès
2A rue Principale, 57660 ALTRIPPE
Tél. 03 87 05 30 72 Port. 06 79 74 34 16
E-mail: leshameauxdebreceliande@orange.fr
<http://www.leshameauxdebreceliande.fr>

Nos partenaires



(+33) 03.87.00.24.10

contact@fenetres-schmitt.fr

18 rue des Prés
57450 THÉDING



FABRIQUÉ
EN FRANCE



IRION BTP : 03 88 00 12 00

7a Rue Vincent d'Indy 67260 SARRE-UNION

irion@irion-btp.fr



2 Route de Domfessel
67430 VOELLERDINGEN

Tél : 03.88.00.03.62

E-Mail : contact@societeccm.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

GROUPAMA GRAND EST

AGENCE DE FORBACH

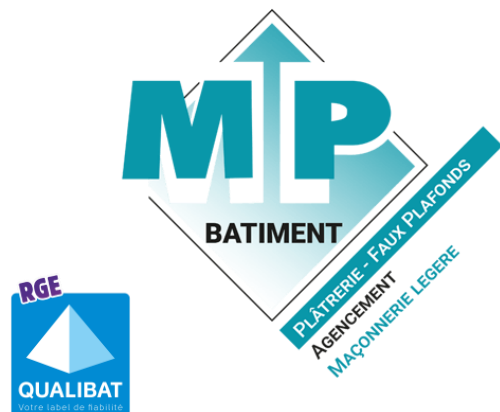
1 avenue Saint-Rémy

Tél : 03 87 00 40 10

Horaires d'ouverture:

Du mardi au vendredi de 08h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00.

Le samedi de 09h00 à 12h00.



162 RUE NATIONALE, 57600 FORBACH

TÉLÉPHONE : 03 87 85 66 28

Nous tenons à adresser tous
nos remerciements aux entre-
prises qui ont participé au fi-
nancement de cette publica-
tion.

Informations pratiques

VOTRE MAIRIE :

22, rue Principale

57660 ALTRIPPE

Tél. : 03.87.01.84.61

Mail : mairie.altrippe@orange.fr

SES PERMANENCES :

Mardi de 08 h 00 à 12 h 00

Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 09 h 00 à 12 h 30

SON SITE :

<https://altrippe.fr/>

Appels d'urgence

15 pour tout accident domestique ou malaise à domicile

17 pour la police ou la gendarmerie

18 pour tout accident sur la voie publique, dans les lieux publics, pour les incendies, les sauvetages de personnes en difficulté ou asphyxiées

Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie :

10-12 rue du Général de Gaulle – B.P. 20046

57502 SAINT-AVOLD CEDEX

Tél. : 03.87.92.84.76

www.agglo-saint-avold.fr

Centre de Morhange :

2 rue Pratel – 57340 MORHANGE

Tél. : 03.87.76.48.40

Nos différents bulletins communaux sont disponibles au format pdf sur notre site internet :

<https://altrippe.fr/>

à l'onglet : **Commune**

et la rubrique : **Les bulletins communaux**

ou directement au lien suivant :

<https://altrippe.fr/les-bulletins-communaux/>

Le **calendrier des manifestations** de notre secteur « Territoire Cœur de Moselle » est mis en ligne sur notre site dès parution (tous les deux ou trois mois) :

<https://altrippe.fr/>

à l'onglet : **Vie communale**

et la rubrique : **Calendrier des manifestations**

ou directement au lien suivant

<https://altrippe.fr/calendrier-des-manifestations/>

Liste des assistants maternels domiciliés dans la commune :

Mme Cassandra HEU

11 rue du stade

57660 – ALTRIPPE

06 29 84 32 75

Infos Médecins

Depuis le 1^{er} décembre 2005, il existe un service de garde médicale unique pour les régimes général et minier.

MÉDIGARDE Lorraine

Ce service de garde assure les permanences :

- du lundi au vendredi : 20h à 8h
- le week-end : du samedi 12h au lundi 8h
- les jours fériés

Un seul numéro de téléphone :

0820 33 20 20

(0,12€ / minute + prix d'un appel local)

En cas d'urgence faites le

15

